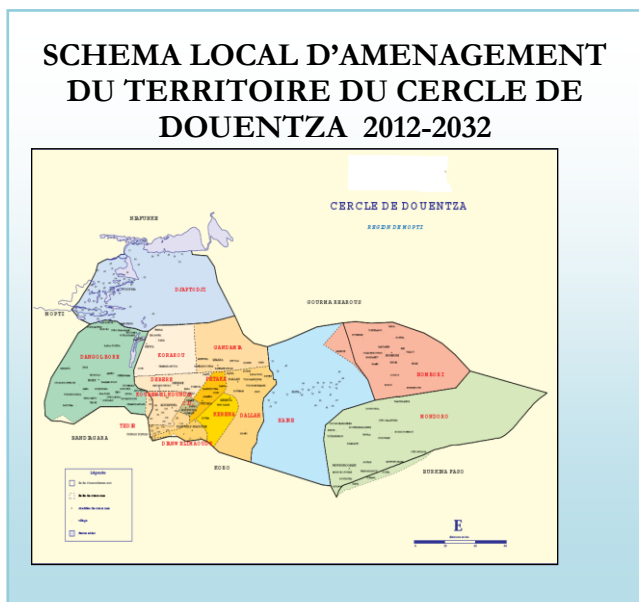
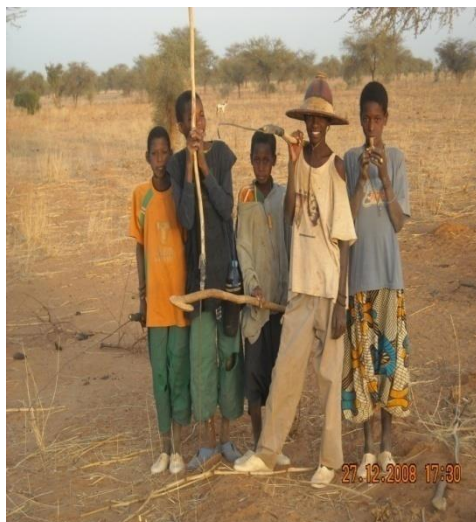


=====
REGION DE MOPTI

CONSEIL DE CERCLE DE DOUENTZA



ANALYSE DIAGNOSTIQUE, Septembre 2013



Coopération Conseil Général de l'Essonne (France) et Conseil de Cercle de Douentza

avec

*l'accompagnement technique de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique
et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti*

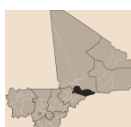


TABLE DES MATIERES

-	Sigles et abréviations	3-4
-	Liste des tableaux	5-6
-	Liste des cartes	7
-	Liste des graphiques	7
	Liste des images	7
I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	8-11
II	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	12-14
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DIAGNOSTIQUE		
CH. I	DONNEES CARACTERISTIQUES DU CERCLE	16-19
CH. II	CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	20-26
CH. III	CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	27-33
CH. IV	CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	34-47
CH.V	CARACTERISTIQUES DE L'OCCUPATION, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE	48-59
CH VI	CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	60-64
CH. VII	CARACTERISTIQUES INSTITUTIONNELLES	65-69
DEUXIEME PARTIE : PROBLEMATIQUES ET TENDANCES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
CH. I	LA PROBLEMATIQUE INSTITUTIONNELLE	72-73
CH. II	LA PROBLEMATIQUE DEMOGRAPHIQUE	74-78
CH. III	LA PROBLEMATIQUE SOCIALE	79-83
CH IV	LA PROBLEMATIQUE ECONOMIQUE	84-91
CH. V	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	92-99
CH. VI	IDENTIFICATION DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	100-104

ABRÉVIATIONS

AE	Académie d'Enseignement
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnel
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CED	Centre d'Education pour le Développement
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et Suivi des Actions de Développement
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et Suivi des Actions de Développement
CSCOM	Centre de Santé Communautaire ;
CSREF	Centre de Santé de Référence
CT	Collectivité Territoriale ;
DNAT	Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire;
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales ;
DNP	Direction Nationale de la Population;
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRPIA	Direction Régionale des Productions et Industries Animales
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRR	Direction Régionale d'ES Routes
DRS	Direction Régionale de la Santé
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
F	Fille
G	Garçon
Ha	Hectare
INSTAT	Institut National de la Statistique
Nbre	Nombre
ONG	Organisation Non Gouvernementale

PCVBD	Projet de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité du Gourma et des Eléphants
PDESC	Programme de Développement Economique, Social et Culturel ;
Prdt	Production
PSDR	Plan Stratégique de Développement Régional
Rdt	Rendement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
SLAT	Schéma Local d'Aménagement du Territoire
SLPIA	Service Local des Productions et Industries animales
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
Sup	Superficie
T	Tonne

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des villages et fractions par ex. arrondissement et par commune	18
Tableau 2 : Distances des chefs- lieu de commune au chef lieu de cercle	19
Tableau 3 : Hauteurs de pluies recueillies par station de 2004 à 2010	25
Tableau 4: Evolution de la population des cercles de la région de Mopti aux différents RGPH	27
Tableau 5 : Répartition de la population par commune et par sexe en 2011	28
Tableau 6 : Répartition de la population par sexe et par âge en 2011	29
Tableau 7 Répartition de la population selon le milieu de résidence	32
Tableau 8 : Production agricole de la campagne agricole 2010/2011	35
Tableau 9 Evolution des superficies, des productions et des rendements des principales cultures du cercle de 2005 à 2010	36
Tableau 10 : Production de légumineuses en 2009/2010	39
Tableau 11 : Production de tubercules et de légumes en 2009/2010	39
Tableau 12: Effectif du cheptel par espèce et par commune en 2009	40
Tableau 13: Evolution de l'effectif du cheptel par espèce	40
Tableau 14 : Récapitulatif des vaccinations contre la PPCB par cercle	41
Tableau 15 : Abattages contrôlés en 2011	41
Tableau ° 16 : Prix moyens du kg de viande dans la région (FCFA)	41
Tableau 17 : Mouvements des marchés à bétail et à volaille au chef lieu-de cercle en 2011	42
Tableau 18 Prix moyens des animaux mâles vendus (en F CFA)	42
Tableau 19 : Exportations d'animaux contrôlés par espèce	42
Tableau 20: Exportations contrôlés des cuirs et peaux	43
Tableau 21 : Unités de transformation du lait	43
Tableau 22: Infrastructures Pastorales	43
Tableau 23: Réseau routier du Cercle	44
Tableau 24 : Répartition spatiale des écoles de l'enseignement fondamental, Année scolaire 2011/2012	46
Tableau 25: Répartition spatiale des salles de classes au 1 ^{er} cycle de l'enseignement fondamental, Année scolaire 2011/2012	48
Tableau 26 : Répartition spatiale des salles de classe au 2 ^{ème} cycle de l'enseignement fondamental, Année scolaire 2011/2012	49
Tableau 27: Répartition des effectifs par année d'études, par sexe selon le statut au premier cycle de l'école fondamentale 2010/2011	50

Tableau 28: Répartition des effectifs par année d'études, par sexe selon le statut au second cycle de l'école fondamentale 2010/2011	51
Tableau 30: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 1	53
Tableau 31: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 2	54
Tableau 32: Principaux indicateurs de l'éducation	55
Tableau 29: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 1	54
Tableau 30: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 1	53
Tableau 31: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 1	54
Tableau 32 : Principaux indicateurs de l'éducation en 2011/2012	55
Tableau 33 : Infrastructures de santé	56
Tableau 34 : Equipements sportifs, culturels et de loisir	56
Tableau 35 : Aménagements pastoraux	57
Tableau 36 : Pistes pastorales aménagées	58
Tableau 37 : Radio Administrative de Communication	59
Tableau 38 : Répartition des établissements préscolaires	60
Tableau 39: Répartition des écoles par type dans l'enseignement fondamental en 2011/2012	60
Tableau 40: Effectifs des élèves dans l'enseignement fondamental I en 2011/2012	60
Tableau 41: Effectif du personnel de l'enseignement par statut et par sexe au fondamental 1	61
Tableau 42 : Effectif du personnel de l'enseignement par statut et par sexe au fondamental 2	62
Tableau 43 : Effectifs des enseignements secondaires et professionnels	62
Tableau 44 : Effectif du personnel sanitaire du cercle de Douentza (CSCOM et CSREF)	63
Tableau 45 : Situation épidémiologique par cercle en 2011	64
Tableau 46: Taux de couverture vaccinale en 2010 (%)	64
Tableau 47 : Evolution de certains indicateurs de gouvernance dans le Cercle de Douentza	69
Tableau 48: Evolution de l'effectif de la population selon les quatre RGPH	74
Tableau 49 : Projections démographiques par commune du Cercle de 2010 à 2032	75
Tableau 50: Arrivée de touristes dans le Cercle de Douentza	89
Tableau 51 : Synthèse	93

LISTE DES CARTES

Carte N° 1 : La carte administrative du cercle	20
Carte N° 2 : Hydrographie du cercle de Douentza	24

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Population par commune en 2011	29
Graphique 2 :	Pyramide des âges	30
Graphique 3:	Evolution de la production agricole de 2005/2006 à 2009/2010	37
Graphique 4 :	Evolution de la population 1976 à 2009	75
Graphique 5	Projections démographiques de 20120 à 2032	76
Graphique 6	Populations projetées par commune de 2010 à 2035	77

LISTE DES IMAGES

Image 1 : Une vue de la mairie de la commune urbaine de Douentza	13
Image 2 : Une vue de colline à Douentza	21
Image 3 : Un paysage du cercle	22
Image 4 : Plaque indicative du PCVBD à Douentza et photo de troupeau d'éléphants dans le Gourma	24
Image 5: Une vue de paysage naturel à Douentza	26
Image 6 Photo de femme peulh	31
Image 7 : Vues de la Route nationale N° 16 dans la commune urbaine de Douentza	31
Image 8 : Troupeau de bovins en transhumance et puits pastoral	44
Image 9: vues d'une école fondamentale et du lycée à Douentza	52
Image 10 : Des enfants d'âge scolaire employés dans la conduite des animaux	55

Afin de permettre aux populations elles-mêmes de prendre en charge la gestion de leur propre développement, notre pays s'est engagé souverainement dans un processus de Décentralisation intégrale. Cette grande réforme institutionnelle est devenue effective avec la mise en place de tous les organes des collectivités territoriales (conseils communaux, conseils de cercle, Conseils régionaux, conseil de District) et du Haut Conseil des Collectivités Territoriales. Depuis, l'approche régionale de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans, programmes et projets de développement est devenue une réalité quotidienne. Par ailleurs, l'acuité et la persistance des problèmes de développement ont conduit le Gouvernement de la République du Mali à engager le Ministère en charge de la planification du développement à formuler une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, laquelle fut adoptée le 15 mars 2006.

La mise en œuvre de la décentralisation au Mali a fait apparaître plusieurs catégories d'acteurs avec des responsabilités et rôles clairement définis. Il s'agit notamment de:

- les Collectivités Territoriales qui ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local ;
- l'Etat et ses démembrements qui assurent les fonctions régaliennes et l'appui-conseil aux collectivités territoriales ;
- les populations qui s'impliquent dans la planification et la mise en œuvre du développement ;
- la société civile qui joue son rôle d'accompagnement et de gestion des affaires parapubliques ;
- les Partenaires Techniques et Financiers qui offrent l'appui technique nécessaire et la mise à disposition de ressources financières complémentaires.

Pour atteindre les objectifs de cette importante réforme institutionnelle qu'est la Décentralisation, une synergie d'actions entre l'ensemble des acteurs est nécessaire à tous les niveaux territoriaux. Le processus de décentralisation au Mali a enregistré des résultats significatifs tout comme qu'il a engendré certaines difficultés en matière de planification du développement.

Au titre des acquis de la décentralisation, l'on peut citer entre autres :

- la responsabilisation des acteurs à la base en matière de prise de décisions ;
- la prise en compte de la dimension territoriale dans les programmes de développement des collectivités territoriales ;
- le transfert de certaines ressources financières et de certaines compétences aux collectivités territoriales ;
- le renforcement de la démocratie pluraliste comme outil de développement.

Parmi les difficultés, on peut énumérer notamment :

- la faiblesse des cadres de concertation de la planification du développement ;
- la faiblesse des ressources humaines et des ressources financières des collectivités territoriales face aux défis du développement ;
- l'insuffisance de certains outils de planification stratégique (étude prospective, schéma d'aménagement du territoire, plan stratégique, etc)
- la difficulté d'articulation entre les différents niveaux de planification : local, régional et national.

Ces insuffisances altèrent le processus d'élaboration des Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) élaborés par les collectivités territoriales, leur donnant quelques fois le caractère d'un pilotage à vue, sans orientations stratégiques nettement définies.

Au Mali, il a été adopté par le Gouvernement le 15 mars 2006 une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) avec comme objectifs généraux « d'assurer la répartition équilibrée des populations et des activités sur l'ensemble du territoire national en tenant compte des impératifs de l'intégration sous-régionale et régionale » et « de garantir la cohérence des activités publiques et privées qui contribuent au développement économique du pays ».

Aujourd'hui, plusieurs acteurs institutionnels gouvernementaux ou non gouvernementaux œuvrent à la mise en œuvre de cette Politique Nationale d'Aménagement du Territoire à différents niveaux. Il s'agit de :

- la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT);
- la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNP);
- la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) ;
- la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) ;
- la Direction Nationale de la Population (DNP) ;

- le Programme de Renforcement des Capacités Nationales pour une Gestion stratégique du Développement (PRECAGED) ;
- les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP);
- les Collectivités Territoriales (CT) ;
- des Projets, Programmes, Organisations Non Gouvernementales, Associations, communautés.

Dans ce contexte, il devient impérieux d'insuffler aux collectivités territoriales une nouvelle dynamique de planification plus prévoyante et orientée vers la mise en place des conditions d'un développement durable. C'est pourquoi, la **coopération institutionnelle entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil de Cercle de Douentza** a envisagé dans le cadre de l'appui aux collectivités territoriales du cercle de Douentza, l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement du Territoire pour ledit cercle et cela sur sa demande.

La loi N°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, la loi N°95-034 du 12/04/1995 portant codes des Collectivités Territoriales en République du Mali modifiée par la loi N°98-010 du 15/06/1998 et modifiée par la loi N°98-066 du 30/12/1998 et la loi n° 96-050 du 16 octobre 1996 portant principes de constitution et de gestion du domaine des Collectivité Territoriales constituent également des cadres de référence pour la conduite de cet exercice d'élaboration de schéma.

L'élaboration du Schéma Local d'Aménagement du Territoire du Cercle de Douentza a donc un fondement juridique et institutionnel. Elle est une grande première dans le processus de planification du développement du Cercle de Douentza. En l'absence d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire, le Schéma de Douentza doit tenir compte de l'existence de:

- l'Etude Nationale Prospective Mali 2025 (ENP-Mali 2025) ;
- les axes du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) ;
- le Plan décennal pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD-2006-2015) ;
- le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région de Mopti (SRAT 2010-2035) ;
- le Plan Stratégique de Développement de la Région de Mopti (PSDR) 2011-2020) ;

- l'avant Projet du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Ressources en Eau du Sourou, portion nationale du Mali (AP-SDAGE);
- le Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle et Technique pour l'Emploi (SDRFPTTE) ;
- le Schéma Touristique de la Région de Mopti ;
- la Carte Pastorale de la Région de Mopti ;
- le Programme Régional d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population (PRAIPP) 2010-2014 ;
- tous autres travaux ou études menés dans le cercle de Douentza et ayant une dimension spatiale du développement.

L'outil ainsi élaboré, doit être mis à la disposition des acteurs à tous les niveaux (national, régional, local, communal) et constituer un instrument d'aide à la prise de décisions, un cadre de référence stratégique pour éviter le « pilotage à vue ». Pour ce faire, il doit être largement diffusé et faire l'objet d'appropriation par ces acteurs.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée se veut participative en mobilisant l'ensemble des acteurs du développement du cercle.

1. Adoption de l'approche méthodologique

L'équipe de facilitateurs a rencontré dans un premier temps les commanditaires pour clarifier les Termes de Référence de l'Etude et partager la même vision des résultats attendus de la mission. Ensuite, les consultants ont présenté leur plan de travail et leur démarche méthodologique aux acteurs locaux. Cela a permis d'ajuster le plan de travail, de valider la démarche méthodologique en fonction du calendrier et les résultats attendus, de préciser les priorités et les conditions critiques qui doivent être réunies pour l'atteinte des résultats.

2. L'information et la formation

Le processus de l'élaboration du premier schéma local d'aménagement du territoire du Cercle de Douentza a été lancé en 2009. Pour lui assurer un caractère participatif, il a été organisé une session d'information du Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) sur le « processus d'élaboration du SLAT destinée aux acteurs qui seront directement impliqués. A cette session, ont pris part les représentants de l'administration, des collectivités territoriales, des services techniques locaux, de la société civile, des partenaires intervenant dans le cercle et les consultants.

3. Cadre de concertation

Le Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD), créé dans tous les cercles du Mali suivant le Décret N° 08-095/P-RM du 21 février 2008 portant création des Comités Régionaux, Locaux et Communaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement, a servi de cadre de concertation et d'échanges pour appuyer l'équipe de consultants et faciliter le pilotage du processus par le Conseil de cercle, maître d'ouvrage.

Les commissions du CLOCSAD ont travaillé à l'effet de produire des données destinées à constituer l'ossature du document. Ces données ont été compilées, mises en forme et analysées par l'équipe de consultants.

Les phases de l'élaboration du diagnostic du SLAT se sont déroulées ainsi:

- ⇒ la revue documentaire : elle a porté sur l'analyse de la documentation disponible dans les différents secteurs, notamment certains rapports et études sectoriels et les cartes;

- ⇒ la collecte des données de base dans les structures locales et les structures régionales;
- ⇒ le traitement et l'analyse des données ;
- ⇒ l'élaboration du rapport diagnostique provisoire ;
- ⇒ l'organisation d'un atelier de validation du diagnostic;
- ⇒ la prise en compte des observations formulées par l'atelier de validation ;

La principale difficulté à laquelle l'analyse diagnostique a été confrontée est la faible disponibilité des données statistiques présentées par les structures. Cette situation est générale pour notre pays, surtout lorsqu'il s'agit des données désagrégées pour les niveaux cercle et commune. Il en est de même pour les données portant sur une revue rétrospective ou sur une analyse prospective. En effet, plusieurs enquêtes nationales sont menées dans notre pays avec des résultats seulement significatifs pour les niveaux national et régional, cela à cause de la taille des échantillons souvent réduite, phénomène lui-même dû au faible niveau de financement des grandes opérations d'enquête. Cette situation constitue bien une limite à une analyse approfondie et pointue du diagnostic local.



Image 1 : Une vue de la mairie de la commune urbaine de Douentza

Ce processus a lieu à un moment où le pays traverse une grave crise politico-institutionnelle et sécuritaire, marquée par l'occupation de plus de 2/3 de son territoire par des groupes armés, notamment les régions de Tombouctou, Gao et Kidal et une partie de la région de Mopti, principalement le cercle de Douentza.

Cette situation exceptionnelle est considérée comme un élément circonstanciel et ne doit pas en principe influencer la superstructure du Schéma qui est un outil de planification stratégique à long terme.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DIAGNOSTIQUE

I. Aperçu historique

Le mot Douentza provient de la combinaison de deux mots bamanankan: «dogo » qui signifie petit frère et « Zan » nom propre de personne. La combinaison de ces deux mots donnera le nom «Douentza » suite à une déformation linguistique. Aussi, ce mot est le nom du fondateur d'ethnie bamanan de l'actuelle ville dont le frère aîné serait « Koro Zan » (grand frère), d'où le nom de Korientzé, une localité du Cercle de Mopti. Les Peuls occuperont la zone jusqu'à la pénétration coloniale (XVI siècle).

Douentza, Dogozan ou Bali Mbambalari (en peulh) est une ville créée par les peulhs. La famille des Wacambé relevant du clan de Saryamou et la famille de Noukobé du clan des Sidibé venus de Dè, implantèrent leur « Wouro » autour d'une petite colonie Bambara assujettie à Boré. Les peulhs étaient intéressés par les mares de Palol-Walo alimentées par les marigots « Gorel » et le « Mayel » qui descendent du plateau de Bandiagara. Les Bambaras installés à Ketro près de Fombori avaient eu à chasser les Kourminkobés (Krouma) ou Telem. Les peulhs ont éliminé à leur tour les Bambaras. Un de leur chef, Nouhoum Ediegré transféra la ville sur son site actuel. Plus tard le « Wouro » ou « Ouro » peulh deviendra un des postes régionaux de la dina de Sékou Amadou. Celui-ci envoya son représentant Hamadi Ali Souleymane.

Après la destruction de Hamdallaye par les toucouleurs en 1862, Tidjani Amadou, neveu d'EL Hadj Oumar reconnaît Alpha Abdou descendant de Hambarke comme chef de Douentza et donna la chefferie de N'gouma à Gouro Amadi Yoro, neveu de Alpha Abdou. Autour de ce centre politico-religieux qu'est devenu Douentza se regroupent bientôt des Dogons du village de Walo (Fatorè Walo), des Diawanbé de Dallah (Ouro Diawambé) et des colporteurs Mossi (Fatorè Mossi). La chefferie traditionnelle pesait sur les populations.

La défaite d'Abdou Hambarké et son chef militaire Allaye Abdou Hambarké en 1893 marque la fin de la résistance de Douentza et le début de l'occupation coloniale avec un administrateur blanc appelé Monsieur Terrier. Cette période est caractérisée par l'institution d'impôts, des taxes et de corvées. La chefferie traditionnelle est considérée comme un pouvoir subalterne.

En 1907 Douentza est érigée en subdivision. Cette bourgade qui comptait 959 habitants en 1903, compte 1595 habitants en 1905, 2131 habitants en 1932, 2299 habitants en 1933, 2314 habitants en 1947 et 2399 habitants en 1955. Durant cette période Douentza comptait environ 60% de peulhs.

En 1900, est créée la subdivision de Hombori comprenant les cantons de Hombori, Boni, Mondoro. En 1903 est créé le cercle du Gourma ayant Hombori pour chef lieu et formé par le regroupement des subdivisions de Hombori et de Gourma-Rharous.

Les cantons du Diaptodji (N'Gouma), Kam (Kanioumé), Korarou (Diona), Wouro-Ciré (Boundoukoli), Céno-Bokio (Mamaribougou) furent rattachés au cercle d'Issa-Berr ayant pour chef lieu Saraféré. Les cantons de Douentza, Dallah, Tigné, Tédié, Nadjomba, Tintan, Boré, Douma et Borko sont rattachés à la subdivision de Bandiagara. En 1907 est créée la subdivision de Douentza, rattachés au cercle de Mopti. En 1908, les cantons du Diaptodji et du Korarou sont rattachés à la subdivision de Douentza.

En 1909, une révolte des habitants du village de Kirigna du canton de Kikara et du village de Ibissa en 1916 conduisit à l'assassinat le 04 novembre 1909 à Kirigna de Monsieur Gabriel VEJERES, chef de la subdivision de Douentza. Les villages de Kirigna, Kan et Ibissa furent détruits à la suite d'une action de représailles menée par le Colonel Gazoux.

En 1920, une révolte des villages Habbés de Tabi-Téga et Toupéré est réprimée. Les habitants furent déplacés des hauteurs des collines vers les plaines Tabi à Koïkoïré, Téga à Tandara et Tonfpré à Kourmi

Le cercle du Gourma est supprimé en 1925. La subdivision de Gourma-Rharous est rattachée au cercle de Tombouctou tandis que les cantons de Hombori, Mondoro, Boni et Sarniérou sont rattachés à la subdivision de Douentza. En Décembre 1925, les cantons de Touré, Dé, Tintam et le village indépendant de Borko sont détachés de Douentza et rattachés à la subdivision de Bandiagara. La même année la subdivision de Douentza est détachée du cercle de Mopti et rattachée au cercle de Bandiagara.

En 1928 éclate l'affaire de Mondoro. Les villages Houmbebé de Mondoro, Dioulouna, Douna et Samaladio s'insurgent contre l'autorité de leur chef de canton. Cette situation a pour conséquence la condamnation de certains notables à des peines d'emprisonnement et d'interdiction de séjour.

En 1935, la subdivision de Douentza est à nouveau rattachée au cercle de Mopti. Le rattachement en février 1937 du canton de Mondoro à celui de Hombori donna lieu à de vives protestations qui dégénèrent en émeutes en 1938 à Tigouila et Akorokana.

En 1907, la subdivision de Douentza a été créée et rattaché au Cercle de Mopti. En 1908, les cantons du Diaptodji et du Korarou sont rattachés à la subdivision de Douentza. **La circonscription de Douentza a été érigée en cercle le 1er Janvier 1959.**

II. Situation géographique

Le Cercle de Douentza est situé dans la 5^{ème} région administrative du Mali (Mopti). Il est limité :

- au nord-ouest par le cercle de Niafunké (région de Tombouctou) ;
- à l'ouest par le cercle Mopti ;
- au sud-ouest par le cercle de Bandiagara (région de Mopti) ;
- au sud par les cercles de Bandiagara et Koro (Région de Mopti) et le Burkina Faso ;
- au nord -est par le cercle de Gourma-Rharouss (région de Tombouctou).

III. Superficie

Le cercle de Douentza est le plus vaste des 8 cercles que compte la Région de Mopti. Il couvre une superficie totale de 23 481 km², soit 29,6 % du territoire régional.

IV. Découpage administratif et territorial

La circonscription administrative du cercle de Douentza fut érigée en collectivité décentralisée par la loi N°96-059 du 04 novembre 1996. Le cercle de Douentza est composé de 15 communes dont 14 communes rurales et une commune urbaine (Douentza). Il compte 260 villages repartis entre 06 ex-arrondissements (Douentza central, Boré, Boni, Hombori, N'Gouma et Mondoro).

Tableau 1 : Répartition des villages et fractions par ex. arrondissement et par commune

N°	Ex-arrondissement	Communes	Nombre villages/quartiers	Nombre de fractions
1.	Douentza Central	Douentza	5	-
2.	Douentza Central	Dallah	12	-
3.	Douentza Central	Débére	7	-
4.	Douentza Central	Dianwely	8	-
5.	Douentza Central	Gandamia	08	01
6.	Douentza Central	Kéréna	03	-
7.	Douentza Central	Korarou	08	03
8.	Douentza Central	Koubewel Koundia	14	-
9.	Douentza Central	Pétaka	5	-

10	Douentza Central	Tédié	12	-
11	N'Gouma	Djaptodji	61	08
12	Boré	Dangol- Boré	30	07
13	Boni	Haïré	32	-
14	Hombori	Hombori	20	04
15	Mondoro	Mondoro	23	-
Total			248	23

Source: Communes

Avec l'avènement des communes, l'ex-arrondissement central de Douentza s'est subdivisé en 10 communes. Les 05 autres arrondissements se sont érigés en communes dans leurs limites territoriales. Les communes de Djaptodji, de Haïré et de Dangol Boré regorgent les plus grands nombres de villages avec respectivement 61, 32 et 30 villages, pendant que la commune de Kéréna ne compte que 03 villages et celle de Débéré 7 villages. La commune chef-lieu de cercle, Douentza, compte 05 quartiers. On dénombre également dans le cercle 23 fractions nomades

Tableau 2 : Distances des chefs- lieu de commune au chef lieu de cercle

N°	Communes	Distance (km)	Superficie (Km ²)
1.	Douentza	00
2.	Pétaka	10
3.	Débéré	12
4.	Koubewel Koundia	12
5.	Dianwely	18
6.	Kerena	30
7.	Dallah	35
8.	Gandamia	35
9.	Korarou	65
10	Dangol- Boré	65
11	Haïré	95
12	Tédié	120
13	Djaptodji	120
14	Hombori	155
15	Mondoro	165

Source : Cercle de Douentza

I. Climat

Le climat du cercle est de type sahélien. On y distingue deux grandes saisons : une saison sèche comportant une période chaude (mars à mai) et une période froide (novembre à février) et une saison des pluies qui s'étend généralement de juin à septembre. La pluviométrie est en baisse depuis les trois dernières décennies avec une moyenne de 400 mm/an pour une durée moyenne de précipitations de 85 jours.

II. Relief

Les principales caractéristiques du relief du cercle de Douentza se résument ainsi :

- une chaîne de collines gréseuses aux hauteurs dénudées traversant le cercle dans sa partie centrale. Prolongement du plateau Dogon, elle se dirige au delà de Douentza vers l'est par une série de buttes ou pitons aux parois verticales. A l'extrémité de la chaîne, culmine le mont Hombori à 1 155 mètres avec des pentes abruptes dépassant 400 mètres ;
- des plaines sablonneuses parsemées de quelques mares s'étendant de part et d'autre de la chaîne de montagnes ;
- une zone lacustre formée en période de crue du fleuve Niger par un lacis de marigots, de mares, de marécages et lacs de débordement.



Image 2 : Une vue de colline à Douentza

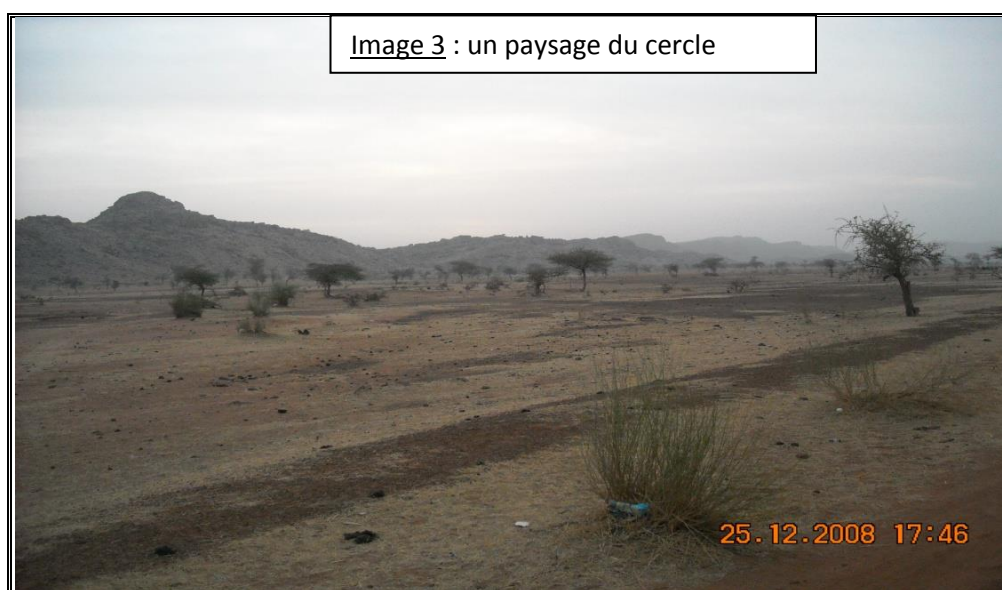
III. Sols

Dans le cercle de Douentza, selon une classification du Projet d'Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT), les sols se caractérisent par 4 zones agro-écologiques :

- le plateau formé de roches de consistance très dure sans sol avec une couverture végétale dans beaucoup de cas ;
- le Séno constitué uniquement de formations dunaires avec des sols sableux ;
- le Gandamia où les sols sont une association d'éléments gravillonneurs et limono-sableux avec une caractéristique principale d'aspect érodé ;
- le Gourma avec ses deux types de sols : les sols limoneux qu'on rencontre au niveau des plaines exondées et les sols argileux localisés dans les plaines inondables.

IV. Végétation

La nature du sol détermine le type de végétation qui s'y développe. Ainsi dans la zone du Plateau sur les quelques rares espaces que porte le sol, on rencontre le plus souvent des combrétacées et rarement d'autres espèces ligneuses. Sur le Séno, on distingue essentiellement une savane arbustive composée de combrétacées et une savane composée d'acacia albida. Dans le Gandamia la végétation est de type savane arbustive dans laquelle on rencontre également de combrétacées, de boscia et d'acacia albida. Quant au Gourma, c'est plutôt des prairies hydrophiles, couvertes de *Diospiros mespiliformis*, d'*Acacia seyal* et beaucoup d'*Andropogon pseudapricus* et de *Panicum* qu'on rencontre. Le Gourma est aussi une région connue pour l'existence de mares et de points d'eau quasi permanents, ce qui a fait d'elle une zone de biodiversité fréquentée par une faune sauvage mais dont plusieurs espèces sont malheureusement en voie d'extinction.



Les activités forestières pratiquées dans le cercle sont :

- l'exploitation du bois d'énergie (bois de chauffe et charbon de bois) ;
- l'exploitation du bois de service (perches, perchettes, fourches, poinçons)
- l'exploitation de bois d'œuvre (mortier, écueils etc.).

Les espèces d'arbres fréquemment rencontrées sont : les combretacées, les balanites, les linacées, les mimosacées.

Il existe des mises en défens dans le cercle : communes de Kéréna, Debéré, Haïré, Diaptodji, Gandamia, Mondoro, Hombori, Koubewel Koundia et Dianwely. La cueillette, la production de plantes pour la pharmacopée traditionnelle et la chasse sont pratiquées dans les forêts du cercle.

V. Faune

La faune du cercle de Douentza reste très affaiblie. Ses parties nord, nord-ouest et nord-est constituent la réserve partielle des éléphants du Gourma. Cette réserve affiche des écosystèmes fragilisés, des précipitations faibles et irrégulières et une forte réduction des espaces utilisés par les éléphants et les reliques d'espèces sauvages, compromettant ainsi leur avenir. En outre, le même espace est confronté à une grande mobilité du cheptel, constitué des troupeaux du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

La situation des éléphants reste très préoccupante, notamment avec la perte de plus d'une vingtaine d'éléphants juvéniles pendant le mois de mai 2010.

Selon les dernières estimations réalisées par « Save the éléphant/WILD Foundation » en 2007, la taille de cette population d'éléphants se situe entre 550 et 700 individus.

La superficie de la réserve partielle des éléphants du Gourma est de 250 000 ha, elle occupe une partie du parcours des éléphants. Elle a été classée depuis 1959 par la Loi n°59-53/AL – RS du 30 décembre 1959. Les communes du cercle de Douentza situées dans ou en périphérie de la réserve sont : Boni, Mondoro, Hombori, Gandamia, Diaptodji, Korarou, Debéré, Dalla et Kéréna. Depuis 2006, il y a une certaine sédentarisation de quelques individus dans la commune de Haïré.

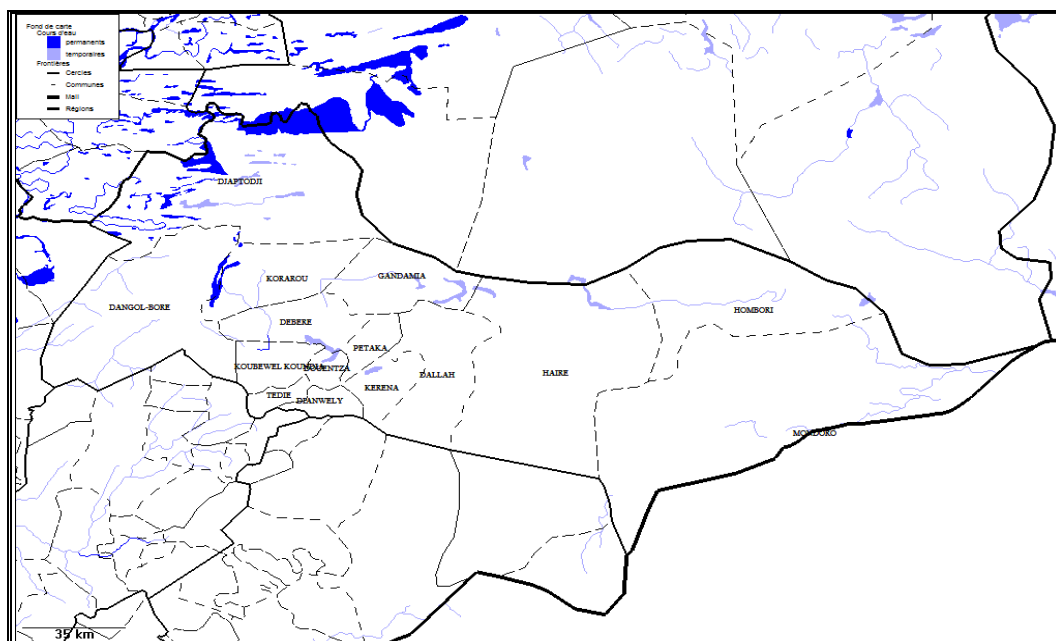


Image 4 : Plaque indicative du PCVBD à Douentza et photo de troupeau d'éléphants dans le Gourma

VI. Hydrographie

Le Cercle ne dispose pas de cours d'eau permanents. Cependant le relief montagneux contribue à la formation des yamés qui prennent leurs sources dans le Plateau dogon. Après plusieurs kilomètres de parcours dans les communes de Tédié, Dianwely, Koubewel Koundia et de Débéré, ils se déversent dans le lac Korarou ou dans des plaines à Petaka, Débéré, Douentza, Kerena, Dallah et Gandamia. On distingue 3 principaux lacs : Niangaye, Aougoundou et Korarrou. On y rencontre aussi des mares importantes comme : Niaba, Dourgama, Simby, Boulkissi et Fossa.

Carte N°2 : Hydrographie du cercle de Douentza



VII. Pluviométrie

La pluviométrie est en baisse depuis les trois dernières décennies avec une moyenne de 400 mm/an pour une durée moyenne de précipitations de 85 jours.

Tableau 3 : Hauteurs de pluies recueillies par station de 2004 à 2010.

Stations	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J
Douentza Centr.	337	37	398	40	476,6	37	381	32	428	46	481,5	27
Boni	421	19	508	24	518,5	27
Boré	261	27	389	34	419,5	31
Hombori	166,9	28	327,6	43	375,9	37
Mondoro	281	25	547,7	32	386	38
N'Gouma	384	23	395	30	208,1	25

Source : DRPSIAP/SAP

VIII. Environnement naturel

L'environnement dans le cercle se caractérise par sa détérioration continue. Cela se manifeste notamment par la dégradation du couvert végétal, la dénudation et l'appauvrissement des terres, la déforestation et le braconnage. Cette détérioration est due aux facteurs naturels (érosion hydrique et éolienne, rareté des pluies) et aux actions anthropiques (agriculture, élevage, exploitation forestière, etc.)

Il faut aussi signaler que la forte pression démographique entretient un phénomène de désertification dans le cercle qui se manifeste par l'augmentation des superficies défrichées, les feux de brousse, la dégradation de la couverture végétale, la déforestation et la surexploitation des pâturages. On assiste également à une dégradation des sols, marquée entre autres par une diminution de la durée de mise en jachère, une réduction de la fertilité des sols et une accentuation de l'érosion éolienne et hydrique, toutes choses qui sont de nature à diminuer le potentiel de production agricole et systématiquement à compromettre la sécurité alimentaire.

La réserve spéciale des éléphants de Douentza est une réserve naturelle située dans le Gourma



Image N°5: Une vue de paysage naturel à Douentza

I. Population totale

Selon les résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en avril 2009, le Cercle de Douentza comptait 246 625 habitants dont 121 931 femmes (49,4 %). Cette population représente 12, 1% de la population de la région de Mopti. Au RGPH de 1998, le Cercle comptait 155 831 habitants, soit une augmentation de 59 % par rapport au RGPH 2009. La densité est de 8,8 habitants/ Km², la plus faible de la Région. Le taux d'accroissement annuel moyen dégagé en 2009 est de 4,5%, le plus élevé de la région de Mopti. Ce taux est également supérieur à la moyenne nationale.

Tableau 4 : Evolution de la population des cercles de la région de Mopti aux différents RGPH (1976, 1987, 1998 et 2009)

Cercles	1976	1987	1998	2009	Taux d'accroissement annuel moyen (%) (1998-2009)
Mopti	196 885	243 245	258 695	368 512	3,3
Bandiagara	159 690	182 869	228 820	317 965	3,0
Bankass	146 783	155 999	203 600	263 446	2,4
Djenne	118 580	126 083	153 800	207 260	2,7
Douentza	144 555	150 608	155 831	246 625	4,5
Koro	184 982	211 988	269 310	361 944	2,7
Tenenkou	96 161	114 405	126 554	163 641	2,4
Youwarou	81 405	76 186	82 319	106 768	2,4
Total	1 129 041	1 282 617	1 478 505	2 037 330	3,0

Source : INSTAT

Le cercle de Douentza a enregistré une population additionnelle de 103 239 personnes entre 1976 et 2009 correspondant aux premier et dernier recensements, en passant de 144 555 habitants en 1976 à 247 794 habitants en 2009, soit une population additionnelle moyenne annuelle de 9 385 habitants. Ceci est tout de même un impressionnant bond démographique dont il faut chercher les phénomènes explicatifs.

II. Répartition de la population par commune

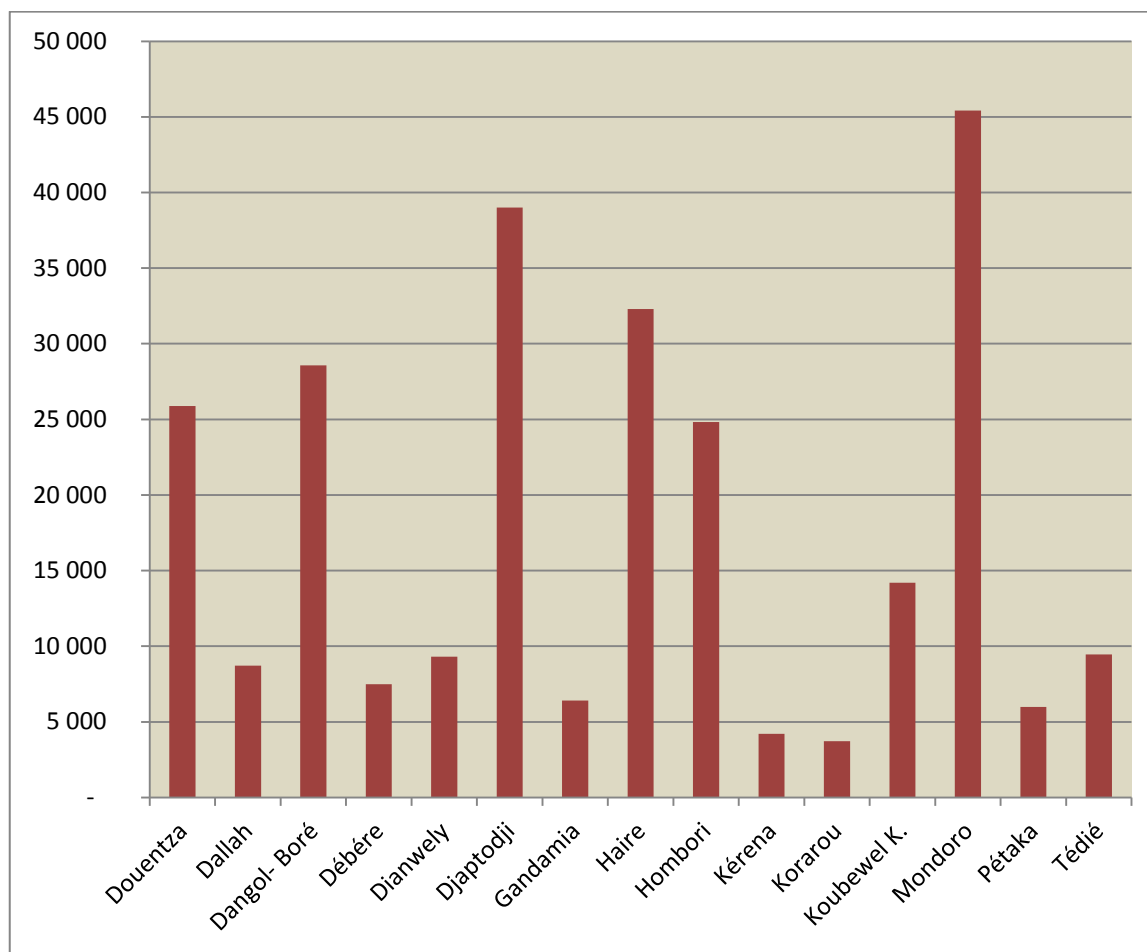
Tableau 5: Répartition de la population par commune et par sexe en 2011

Communes	Population 2011				RGPH 2009	RGPH 1998
	Total	Homme	Femme	Nbre de ménages		
Douentza	25 885	13 315	12 569	4 658	24 005	13 138
Dallah	8 723	4 405	4 318	5 486	8 103	6 337
Dangol- Boré	28 571	14 212	14 359	1 925	26 540	18 028
Débére	7 485	3 698	3 787	1 306	6 953	5 204
Dianwely	9 311	4 689	4 622	627	8 649	5 948
Djaptodji	39 005	19 758	19 246	1 315	36 232	26 554
Gandamia	6 417	3 246	3 171	6 100	5 961	3 103
Haire	32 304	16 207	16 097	3 016	30 008	17 950
Hombori	24 828	12 392	12 436	8 165	23 103	13 310
Kérena	4 202	2 156	2 045	1 327	3 903	1 849
Korarou	3 713	1 973	1 740	6 968	3 449	1 844
Koubewel K.	14 189	6 945	7 244	4 982	13 180	10 230
Mondoro	45 423	23 536	21 887	2 083	42 194	20 968
Pétaka	5 978	3 068	2 910	660	5 553	4 635
Tédié	9 465	4 591	4 873	788	8 792	6 733
TOTAL	265 497	134 193	131 304	49 406	246 625	155 831

Source: Estimation DRPSIAP/RGPH-09

Les communes les plus peuplées demeurent celles de Mondoro (45 423 habitants), Djaptodji (39 005 habitants) et Hairé (32 304 habitants) pendant que Kérena (4 202 habitants), Korarou (3 713 habitants) et Gandamia (6 417 habitants) enregistrent les plus petits effectifs. Il est à noter que seule la commune de Douentza constitue une commune urbaine. Sa population représente 09,7% de la population totale du cercle.

Graphique n°1 : Population par commune en 2011



III. Répartition de la population par sexe et par groupe d'âge

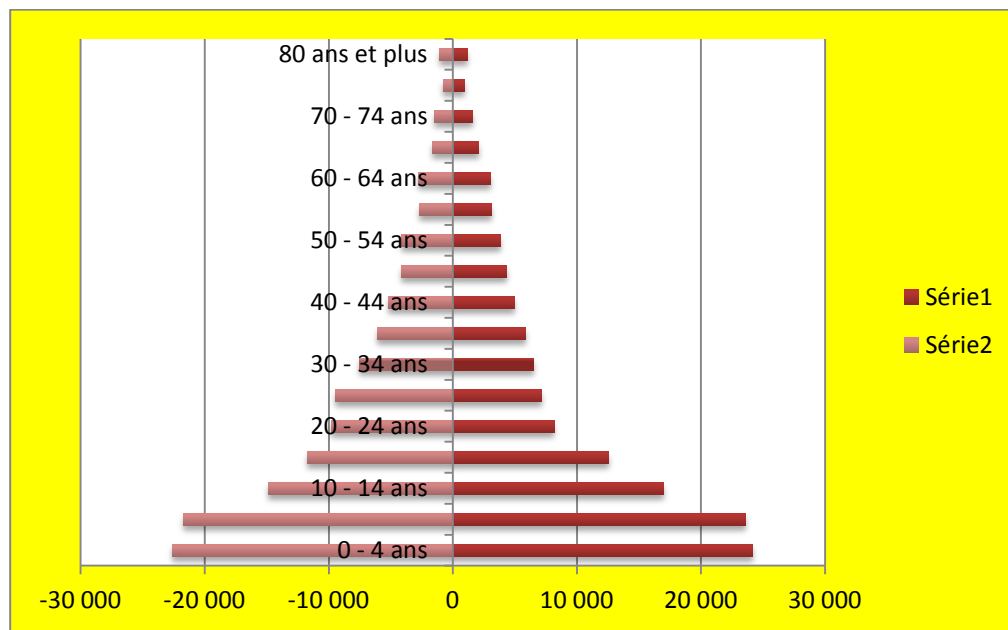
Tableau 6 : Répartition de la population par sexe et par âge en 2011

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 4 ans	24 195	22 610	46 805
5 - 9 ans	23 625	21 722	45 347
10 - 14 ans	16 971	14 826	31 798
15 - 19 ans	12 534	11 679	24 213
20 - 24 ans	8 184	9 728	17 912
25 - 29 ans	7 189	9 429	16 617
30 - 34 ans	6 502	7 494	13 996
35 - 39 ans	5 904	6 046	11 950
40 - 44 ans	4 988	5 160	10 147
45 - 49 ans	4 362	4 091	8 452
50 - 54 ans	3 863	4 099	7 962
55 - 59 ans	3 168	2 651	5 819

60 - 64 ans	3 026	2 752	5 778
65 - 69 ans	2 069	1 612	3 681
70 - 74 ans	1 623	1 474	3 097
75 - 79 ans	956	768	1 724
80 ans et plus	1 169	1 034	2 203
ND	3 890	4 065	7 955
Total	134 214	131 241	265 455

Source: Estimation DRPSIAP-Mopti

Selon le RGPH-2009, les femmes représentent 49,4% de la population totale, contrairement aux autres cercles de la région où les femmes sont majoritaires. Ce phénomène est caractéristique des zones arides où la main d'œuvre (constituée fortement d'immigrés) est essentiellement masculine. La population âgée de moins de 15 ans représente 46,7 % de la population du cercle pendant que la tranche âgée de 15 à 59 ans a un poids de 44,1 %. C'est cette tranche d'âge qui supporte le poids économique de la population car elle est la plus productive. Quant aux personnes âgées de plus de 60 ans, elles représentent 9,2 % de la population totale.



Graphique N°2 : Pyramide des âges

La pyramide des âges du cercle (graphique ci-dessus) est caractéristique d'une population majoritairement jeune, avec une base évasée et un sommet rétréci. La pyramide est régulière, ce qui démontre que le cercle n'a pas connu de perturbations démographiques au cours des dernières générations.

IV. composition ethnique

Les principaux groupes ethniques du cercle de Douentza sont :

- les peulhs : C'est l'ethnie dominante au plan numérique. Ils sont partout dans le cercle mais particulièrement nombreux dans la partie centrale (communes de Dangol-Boré, Douentza et Hairé, etc.) et dans la partie nord (commune de Diaptodji) ;
- les dogons : ils occupent toute la partie sud, c'est-à-dire le prolongement du plateau dogon de Boré (commune de Dangol-Boré) à Boni (commune de Hairé) et la plaine du Séno Mango dans la commune rurale de Mondoro ;
- les songhoï : ils sont plus présents dans l'est du cercle (commune de Hombori) et au centre (communes de Débéré et Gandamia).
- les Bambara : ils sont installés particulièrement dans la partie ouest des communes de Dangol-Boré et Diaptodji.

On y rencontre également des tamasheqs, maures, bozos, sarakolés et des mossis. Chacune de ces ethnies garde une riche culture et des us et coutumes qu'elle démontre à l'occasion des événements sociaux tels les mariages, les décès, les baptêmes, les circoncisions et autres usages. Ces ethnies vivent en parfaite harmonie et tissent entre elles des relations de cousinage qui agrémentent la vie sociale (peul-dogon ; songhoi-dogon ; peul-bamana, bozo-dogon, etc.).



Image N°6 : Photo de femme peulh

V. Population urbaine et rurale

Tableau 7 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

Urbaine			Rurale			Total		
H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
13 315	12 569	25 885	120 878	118 735	239 613	134 193	131 304	265 497
09,7 %			90,3 %			100		

Source : INSTAT-RGPH-2009

Cette répartition montre que la population du cercle est essentiellement rurale (90,3%). La population urbaine se trouve dans la seule commune de Douentza et représente 09,7%. Toutefois, on assiste à des flux d'émigration intra-cercle qui sont propices à la croissance rapide de certaines localités comme Boré, Hombori, N'Gouma, etc.

VI. Mouvements migratoires

Dans le cercle de Douentza, les mouvements migratoires se résument principalement à l'exode rural. Il concerne plus de 50 % des garçons et jeunes filles. Dans la plupart des cas, l'exode rural est saisonnier. Les principales destinations sont les grandes villes du sud du pays. Les travaux agricoles, les travaux de manutention, les travaux ménagers et le petit commerce sont les principales activités menées par les partants dans les localités d'accueil. Des mouvements longs sont aussi signalés vers l'extérieur du pays, notamment en Afrique Centrale (Guinée équatoriale, Gabon, Cameroun).

Les revenus tirés de l'exode sont généralement utilisés en priorité pour l'achat d'équipements personnels (habillements, poste-radio, bicyclettes, motos, trousseaux de mariage) et ensuite pour la prise en charge de certaines dépenses de la famille (paiement d'impôts et taxes, dots de mariage, achat de matériels agricoles, etc.). Des gros investissements sont réalisés dans l'immobilier et le commerce par les ressortissants installés à l'extérieur du pays.



Image n°7 : Vue de la route nationale N°16 dans la commune urbaine de Douentza

I. La production agricole

Les cultures sont principalement pluviales, elles sont classées en cultures vivrières (céréalières et autres), les cultures maraîchères et les légumineuses. Les produits sont :

- les cultures vivrières : mil, sorgho, riz;
- les cultures maraîchères : échalote, tomate, laitue, oseille, piment, ail ;
- les légumineuses : le niébé, woandzou,

Les principales techniques utilisées sont la culture mécanique, attelée et la culture manuelle. Les itinéraires techniques sont le piquetage des parcelles, le labour, le semis, le sarclage et le démariage. La fertilisation organique est pratiquée dans les champs de case. Les engrais minéraux et les traitements phytosanitaires sont utilisés à de petites échelles principalement pour le riz et le maraichage.

Les terres de culture sont gérées de façon traditionnelle et les conflits fonciers sont fréquents et affectent souvent la cohésion sociale entre des communautés.

Le niveau des équipements dans le cercle est diversifié avec des bœufs de labour, des tracteurs, des charrues, des charrettes, des multiculteurs, des houes attelées, des herses, des semoirs et des appareils de traitement. Ce niveau d'équipement permet une certaine mécanisation de l'agriculture.

Les types d'exploitation qu'on rencontre dans le cercle sont :

- l'exploitation motorisée : peu pratiqué avec le tracteur ;
- l'exploitation moins équipée à équipée : moins d'un attelage complet à un attelage complet (bœufs de labour, charrue /multiculteur, semoir, charrette asine ou bovine) ;
- l'exploitation non équipée : pratique la culture manuelle.

Les rendements moyens des cultures sont :

- le mil : 600 kg/ha
- le sorgho : 750 kg/ha
- le riz irrigué maîtrise totale : 6 T/ha
- le riz bas fond : 1 500 kg/ha
- les riz submersion libre : 800 kg/ha

On distingue trois (3) zones agro-écologiques avec des caractéristique agricoles :

- i. Le Seno qui occupe le centre et le sud – est. (Mondoro, Boni, Dallah) : c'est la zone où la culture du mil se pratique à grande échelle ;

- ii. le Haïré est le prolongement des falaises de Bandiagara : il est aussi exploité en mil. Là, les sources naturelles donnent des conditions immenses favorables exploitables en horticulture (Dangol-Boré, Douentza urbaine, Hairé, Hombori, Dallah, Petaka, Gandamia).
- iii. la zone lacustre (Djaptodji Dangol-Boré et Korarou) est exploitée en cultures de décrue.

Pour avoir accès au crédit, les producteurs s'organisent en association ou en coopérative. L'accès au crédit auprès des institutions financières est conditionné à l'éligibilité de l'organisation paysanne (OP). Il est régi par la caution solidaire des membres de l'OP et occasionne des taux d'intérêt.

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- le sous - équipement des producteurs ;
- le coût élevé des matériels et intrants agricoles ;
- la menace permanente des déprédateurs (oiseaux granivores, sautériaux) ;
- la faiblesse de l'encadrement rural ;
- les conflits fonciers ;
- etc.

Tableau 8 : Production agricole de la campagne agricole 2010/2011

Les résultats de la campagne agricole 2010/2011 se présentent ainsi :

Spéculation	Riz	Mil	Sorgho	Mais	Total
Superficie (ha)	3 643	57 600	7 020	15	68 278
Production (T)	6 975	56 830	6 870	19	70 694
% production	9,9	80,4	9,7	0,03	100
Rendement (kg/ha)	1 915	987	979	1 267	1 035

Source : DRA-M

Le cercle a produit au titre de la campagne 2010/2011, 70694 tonnes de céréales dans les proportions suivantes :

- 80,4 % de mil ;
- 9,7 % de sorgho ;
- 9,9 % riz ;
- 0,03 de maïs.

Le mil est incontestablement la principale culture du cercle, le riz et le sorgho sont dans la même proportion, le maïs est insignifiant.

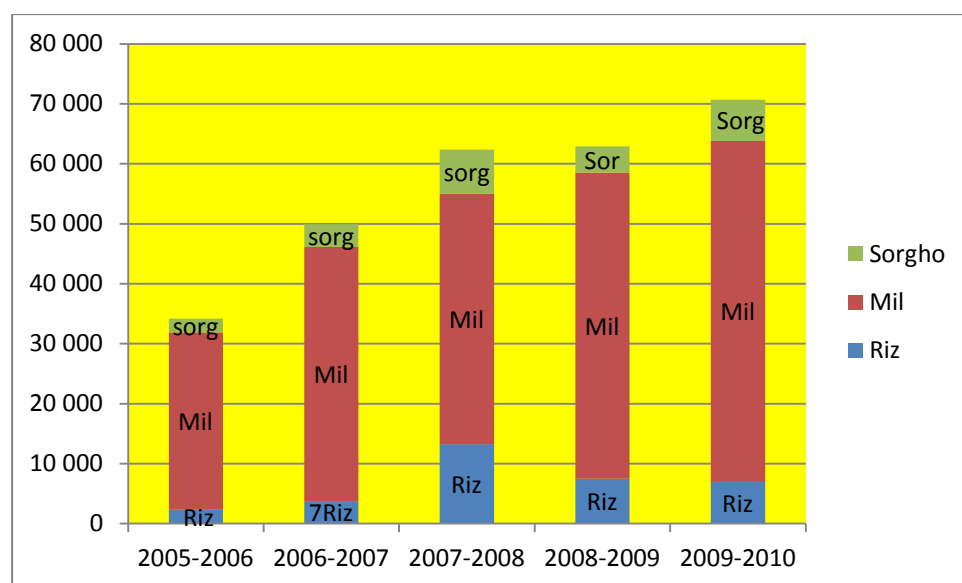
Tableau 9 : Evolution des superficies, des productions et des rendements des principales cultures du cercle de 2005 à 2010

Spéculation/ Année	Riz			Mil			Sorgho			Maïs		
	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)
2005-2006	2 978	2 290	769	58 200	29 606	509	4 750	2 265	477	0	0	0
2006-2007	3 390	3 730	1 100	62350	42 398	680	5 400	3 780	700	10	5	500
2007-2008	5 259	13 263	2 522	56 145	41 753	744	8 350	7 355	881	90	73	811
2008-2009	5 012	7 484	1 493	60 202	51 046	848	4 774	4 341	909	146	138	945
2009-2010	3 643	6 975	1 915	57 600	56 830	987	7 020	6 870	979	15	19	1 267

Source : DRA-Mopti

Il apparaît que les productions des principales cultures connaissent une augmentation régulière de la campagne 2005/2006 à celle de 2009/2010, excepté pour le riz dont la production évolue en dents de scie. Le mil reste incontestablement la principale culture avec une production moyenne de 44 326,60 tonnes entre 2005/2006 et 2009/2010. Le mil est suivi du riz et du sorgho pour les moyennes de productions sont respectives de 6748 tonnes et 4 922 pour la même période. La culture du maïs de moindre importance dans le cercle.

Graphique 3: Evolution de la production agricole de 2005/2006 à 2009/2010



En 2009/2010, la production du cercle en céréales, tous types confondus a été estimée à 67 904 tonnes pour des besoins céréaliers évalués à 52 778 tonnes, soit un taux de couverture de 129 %. Cependant, les statistiques des sorties et d'entrées de céréales ne sont pas maîtrisées, ce qui ne permet pas de dresser un bilan céréalier fiable.

L'état de la sécurité alimentaire dans le cercle de Douentza

Le Cercle de Douentza connaît fréquemment des situations alimentaires difficiles provoquées en grande partie par des aléas climatiques. En effet, la pluviométrie connaît depuis plusieurs années des déficits, causant des baisses notoires de la production agricole et du cheptel. A cela il faut ajouter les invasions aviaires ou acridiennes répétées qui affectent les récoltes.

Le faible pouvoir d'achat des populations dû à la faible valorisation du potentiel économique conduit à une situation d'insécurité alimentaire quasi-endémique pour ces populations. La production agro-alimentaire repose essentiellement sur la production céréalière et l'élevage sédentaire et pastoral.

Des efforts sont fournis par l'Etat et les partenaires du Cercle pour lutter contre l'insécurité alimentaire qui annihile plusieurs objectifs de développement.

Les principales contraintes à la sécurité alimentaire dans le Cercle sont :

↵ **liées à la disponibilité**

- les aléas climatiques ;
- la menace permanente des déprédateurs (oiseaux granivores, sautériaux) ;
- la faible disponibilité des terres de culture par endroits ;
- le sous - équipement des producteurs ;
- le coût élevé des matériels et intrants agricoles ;
- la persistance des pathologies animales ;

↵ **liées à l'accès**

- le mauvais état des routes ;
- le faible pouvoir d'achat des ménages ;
- l'enclavement de plusieurs villages situés dans les falaises ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement, notamment pour les céréales ;
- la faible capacité financière des commerçants céréaliers ;

↵ **liées à l'utilisation**

- la faible disponibilité de l'eau potable ;
- le faible niveau de connaissances alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la dévalorisation des pratiques culinaires ;
- l'introduction dans les pratiques culinaires des techniques et méthodes non adaptées aux réalités du milieu ;
- l'introduction d'épices faits à base de produits douteux.

↵ **liées à la stabilité**

- irrégularité dans l'approvisionnement des banques de céréales ;
- insuffisance d'infrastructures adaptées de stockage ;
- faible maîtrise des techniques de conservation ;
- mauvaise gestion des stocks familiaux et institutionnels.

Tableau 10: Production de légumineuses en 2009/2010

Spéculation campagne	Niébé			Wandzou			Arachide			Sésame		
	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)	Sup (ha)	Prdt(T)	Rdt (kg/ha)
2009-2010	983	445	453	345	148	429	3190	1914	600	7	3	42

NB : Superficie (en ha) Production (tonnes) Rendement (kg/ha)

Source : DRA-Mopti

L'arachide est la principale légumineuse cultivée dans le cercle avec 1914 tonnes. La culture du niébé n'est pas aussi négligeable.

Tableau 11: Production de tubercules et de légumes en 2009/2010

Spéculation campagne	Manioc			Patate douce			Gombo			Oseille de guinée			Echalote			Ail		
	Sup	Prdt	Rdt	Sup	Prdt	Rdt	Sup	Prdt	Rdt	Sup	Prdt	Rdt	Sup	Prdt	Rdt	Sup	Prdt	Rdt
2009-2010	17	187	11 000	15	218	15 000	10	58	5 800	28	60	2 143	39	693	18	23	380	17

NB : Superficie (en ha) Production (tonnes) Rendement (kg/ha)

Source : DRA-Mopti

La culture de l'échalote est la culture dominante dans le maraichage. Elle crée des revenus substantiels aux producteurs

II. La Production de l'élevage

L'élevage est la deuxième activité du cercle et occupe une bonne partie des populations. Le cercle possède plusieurs potentialités naturelles favorables à la pratique de l'élevage (climat, sols, espaces, savoirs faire locaux, etc).

Tableau 12 : Effectif du cheptel par espèce et par commune en 2009

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Asins	Equins	Volaille
Douentza	305 441	259 308	517 494	3620	18 326	967	627 200

Source : DRPIA-Mopti

Les petits ruminants (ovins/caprins) constituent les espèces dominantes avec environ 70 % des effectifs du cheptel en 2009. 66,7 de cet effectif ovin/caprins sont constitués de l'espèce caprine. L'élevage des équins est moins pratiqué avec une estimation de moins de 1000 têtes dans le cercle.

Tableau 13 : Evolution de l'effectif du cheptel par espèce

Année Espèces	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bovins	257 400	ND	177 372	203 940	203 940	305 441	305 441
Ovins	267 820	ND	300 000	187 475	187 475	259 308	259 308
Caprins	569 505	ND	250 000	398 654	398 654	517 494	517 494
Camelin	2 170	ND	2 000	1 974	1 974	3620	3 620
Asins	20 544	ND	17 500	17 462	17 462	18 326	19 735
Equins	3 000	ND	2 500	2 550	2 550	967	967
Volaille	569 250	ND	ND	ND	560 000	627 200	627 200

Source : DRPIA-Mopti

La croissance de l'effectif du cheptel apparaît de façon irrégulière de 2004 à 2010 pour toutes les espèces. Les effectifs ont évolué en dents de scie.

Tableau 14 : Récapitulatif des vaccinations du cheptel contre la PPCB.

Secteurs	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
Douentza	145 000	182415	125,80

Source : DRSV

Tableau 15. Abattages contrôlés en 2011

Cercle	Espèces								Total Poids
	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins		
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
Douentza	2024	390812	1097	15504	6707	76899	20	2865	486080

Nbre : tête Poids : kg

Source : DRPIA

En plus de ces abatages contrôlés, il faut signaler que le cercle n'échappe pas au phénomène des abatages clandestins. En effet, dans les concessions, dans les endroits non appropriés des abatages sont effectués sans inspection du service vétérinaire, exposant ainsi les populations aux risques d'intoxication alimentaire et autres dangers pour la santé.

Tableau 16 : Prix moyens du kg de viande dans la région (FCFA)

LOCALITES	Viande Bovine (FCFA/KG)					
	Avec os			Sans os		
	2011	2010	Ecart	2011	2010	Ecart
Bandiagara	1542	1440	102	1840	1720	120
Bankass	1320	1285	35	1570	1535	35
Koro	1550	1340	210	1835	1710	125
Douentza	1470	1500	-30	1675	1750	-75
Mopti	1585	1525	60	1815	1680	135
Téenkou	1320	1325	-5	1360	1550	-190
Djenné	1235	1205	30	1575	1505	70
Youwarou	1235	1095	140	1485	1355	130

Source : DRPIA-Mopti

Entre 2010 et 2011, le prix moyen du kilogramme de viande bovine (avec os) a légèrement diminué à Douentza passant de 1500 Fcfa à 1470 Fcfa. Il en fut de même

pour la viande sans os dont le prix moyen du kg est passé de 1750 FCFA à 1675 FCFA. Dans les autres cercles, excepté le cercle de Tenenkou, ces prix ont connu une hausse souvent importante.

Tableau 17 Mouvements des marchés à bétail du cercle en 2011.

Espèces	Présentés	Vendus	% de vente
Bovin	47 980	40 414	84,2
Ovin	56 762	49 638	87,4
Caprin	34 026	32 191	94,6
camelin	1 997	1 241	62,1
Asin	1 987	1 312	66
Equin	361	71	19,6
Volaille	16 053	16 027	99,8

Source : DRPIA-Mopti

Le cercle de Douentza dispose d'importants marchés à bétail. Ces marchés sont construits soit en métal, en banco ou en matériau dur. Les effectifs présentés à la vente sont importants et les taux de vente sont élevés.

Tableau 18 : Effectif de la volaille présenté au cours des foires hebdomadaire dans le cercle en 2011

Espèces	Présentés	Vendus	% de vente
volaille	16053	16027	99,8

Source : DRPIA-Mopti

La volaille occupe également une bonne place dans l'élevage du cercle de Douentza.

Tableau 19. Prix moyens des animaux mâles vendus (en F CFA)

Espèces	2010	2011	Ecart
Bœuf de boucherie	176 170	205 755	+ 29 585
Ovin mâle adulte	61 955	89 080	+ 27 165
Caprin mâle adulte	43 750	54 305	+ 10 555
Camelin mâle adulte	281 830	308 755	+ 26 925
Asin mâle adulte	36 445	40 110	+ 3655
Coq	1 535	1 760	+ 225

Source : DRPIA-Mopti

Entre 2010 et 2011, les prix moyens des animaux ont connu des hausses significatives pour toutes les espèces. Il en fut de même pour la volaille, pour le coq.

Tableau 20 : Exportations d'animaux contrôlées par espèce

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Asin
2 011	2531	ND	ND	50

Source : DRPIA-Mopti.

Tableau 21 : Exportations contrôlées des cuirs et peaux en 2011

Localités	Cuirs				Peaux ovines				Peaux caprines			
	Bruts		Tannés		Brutes		Tannées		Brutes		Tannées	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Douenta	1 500	10 500	2 000	4 000	300	1 500	1 500	1 200	500	2 000		

Nbre : tête ; Poids : tonne

Source : DRPIA-Mopti.

Les exportations de cuirs et de peaux constituent des sources importantes de revenus pour le secteur de l'élevage. Les statistiques relatives aux transactions financières ne sont malheureusement pas maîtrisées.

Tableau 22 Unités de transformation du lait

Unités	Site	Capacité moyenne de production (litres/ Jour)	Quantité produites (litres)	Quantité transformée (litres)
Kossam Douentza	Douentza ville	96,7	35 315	35 315

Source : DRPIA-Mopti.

En dépit de son fort potentiel en élevage, le cercle ne dispose qu'une petite unité de transformation du lait implantée dans la commune urbaine de Douentza. Ce qui pose la problématique de la valorisation des produits locaux du secteur élevage. Les ménages d'éleveurs ne peuvent guère améliorer leurs revenus et connaissent une pauvreté contrastant avec la richesse de l'élevage.

Tableau 23 : Infrastructures Pastorales

Infrastructures	Nombre
Parc de Vaccination	49
Marché à Bétail	8.
Aires d'abatages	5
Pharmacie vétérinaire	2
Point d'eau (forage)	2
Mares pastorales	80

Source: SLPIA 2009



Image n° 8 : Troupeau de bovins en transhumance et puits pastoral

III. La Pêche

Cette activité est peu pratiquée dans le cercle à cause du manque de cours d'eau permanents. Elle est pratiquée par endroits autour des mares.

Les principales mares de pêche du cercle de Douentza sont :

- Commune de Diaptodji : Tacouti : (à travers le Koli - Koli bras du fleuve Niger) : toutes les espèces de poissons de la Région ;
- Commune de Mondoro - Boulkessi, Soum, Godoli, Kouna et Toussougou : silures ;
- Commune de Korarou : lac Korarou : toutes les espèces de poissons de la Région ;
- Commune de Haïré : Simbi et Dourgama : silures.

Le kolikoli et ses défluent ainsi que le lac Aougoundo dans la commune de Djaptodji sont aussi des lieux de pêche.

La production du poisson en 2010 selon le Service Local de la Pêche est ainsi estimée :

- poisson frais : 2 tonnes ;
- poisson fumé : 670 kg ;
- poisson séché : 80 kg.

IV. Le Commerce et le Transport

Le commerce est principalement basé sur les produits manufacturés, les produits de l'agriculture, de l'élevage et de la cueillette. Le commerce est développé autour de quatre (04) principaux pôles que sont Douentza, Boni, Hombori et N'Gouma. Les foires hebdomadaires sont fréquentées par des opérateurs économiques en provenance des cercles des régions de : Mopti, Ségou, Sikasso, Tombouctou et Gao. On y rencontre également des burkinabés venant surtout de Djibo. Le commerce est aussi développé dans le Cercle grâce à sa position carrefour sur la route nationale Sévaré-Gao (RN16), une position qui favorise les échanges commerciaux avec les autres cercles et régions du pays ainsi qu'avec le Burkina Faso voisin.

Les localités de Douentza, Hombori, N'Gouma et de Boni sont devenues des marchés importants d'approvisionnement en bétail en direction des grands centres de consommation comme Bamako et les pays voisins comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Bénin, Sénégal et le Nigéria.

En matière de transport terrestre, le réseau est dominé par le transport à motos/mobylettes, à vélos ou à l'aide d'animaux de traite. On note toutefois que la liaison interne et externe est assurée par certains transporteurs qui utilisent avec des mini-bus.

Le transport fluvial utilise principalement la pirogue sur les tronçons :

- Dangol-Boré – Korarou : 3 km
- Takouti – Korientzé : 40 km
- N'gouma – N'gorkou (Nfké) : 75 km

Il existe une piste d'atterrissage dans la commune urbaine de Douentza.

La couverture totale du cercle en télécommunication est une nécessité ainsi que la construction d'une gare routière et des magasins de stockage, bien qu'il existe de petits magasins dans les communes. Aussi, le désenclavement du cercle est indispensable pour le développement du cercle.

Tableau 24 : Réseau routier du Cercle

Tronçons	Longueur (en Km)	Etat	Observations
Douentza-Gao	385	Mauvais	Route Nationale
Douentza - Tombouctou	200	Mauvais	50 km dans le cercle
Douentza-Débééré-Tanal-N'Gouma	100	Mauvais	Piste
Douentza-Bandiagara	160	Mauvais	Traverse le plateau Dogon
Douentza- Koro	140	Mauvais	Dessert la partie sud-est du cercle.
Nyiminiama - Ngouma	65	Mauvais	

Source : DRR

V. Industrie

L'industrie est quasiment inexistante dans le Cercle. On ne signale qu'une petite unité de conditionnement de lait dans la commune urbaine de Douentza.

VI. Finances

On dénombre un bureau permanent de la Banque Internationale pour le Mali (BIM-sa) et 02 caisses de micro-finance : Nayral/NEF et Kondo jigima. Des crédits à la consommation, des dépôts d'argent et des transferts sont des services offerts par ces structures.

VII. Artisanat

Plusieurs corps de métiers sont représentés dans l'architecture artisanale du cercle, sans avoir la même importance numérique. Ainsi, on retrouve des métiers dans le domaine de la construction; de l'habillement, du textile, du cuir, du bois et de l'ameublement, la transformation des métaux.

VIII. Communication

Les infrastructures des services de téléphonie dans le cercle constituent le caractère structurant reconnu aujourd'hui au secteur de la communication. En effet, on constate un nombre très élevé d'abonnés au téléphone mais la connexion internet n'est pas performante. Cependant, il faut signaler que ces dernières années ont été marquées

par l'extension du réseau téléphonique mobile dans les communes de Douentza (en 2005), Dangol-Boré, Haïré et Hombori (en 2007), Mondoro (en 2010).

L'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) couvre les communes de Douentza, N'Gouma, Boni et Hombori. Il existe également à Douentza une radio associative dénommée « Daandé Duwansa » financée par la NEF. La commune rurale de Djaptodji dispose aussi d'une radio rurale « Daandé Dora », la commune de Haïré, la Radio« Dandé » et la commune de Dallah la radio « Soumba ».

Le rôle des radios de proximité étant important dans un contexte de décentralisation, il convient de fournir de gros efforts à ce niveau pour leur épanouissement.

Chapitre V. CARACTERISTIQUES DE L'OCCUPATION, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE

I. Caractéristiques des infrastructures et équipements collectifs

1.les infrastructures socio-économiques

❖ Education – formation :

Tableau 25 : Répartition spatiale des écoles de l'enseignement fondamental, année scolaire 2011/2012

Communes	Nombre d'écoles au 1 ^{er} cycle					Nombre d'écoles au 2 ^{ème} cycle					TOTAL
	Pu	Pr	Med	Comm	Total	Pu	Pr	Med	Comm	Total	
Dallah	6	0	0	0	6	1	0	0	0	1	7
Dangol-Boré	22	0	0	0	22	1	0	0	0	1	23
Débéré	7	1	1	0	9	1	0	0	0	1	10
Dianwely	4	0	0	0	4	1	0	0	0	1	5
Diaptodji	24	0	0	0	24	1	0	0	0	1	25
Gandamia	8	0	0	1	9	1	0	0	0	1	10
Haïré	10	0	0	3	13	1	0	0	0	1	14
Hombori	10	0	1	7	18	1	0	0	0	1	19
Korarou	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3
Koubewel-K	3	0	0	5	8	2	0	0	0	2	10
Mondoro	10	0	1	7	18	2	0	0	0	2	20
Tédjé	6	0	0	0	6	1	0	0	0	1	7
Pétaka	4	0	0	0	4	1	0	0	0	1	5
Kéréna	2	0	0	1	3	0	0	0	0	0	3
Douentza	11	2	3	0	16	3	1	1	0	5	21
Total Cercle	130	3	6	24	163	17	1	1	0	19	182

Source : AE-Douentza

Au premier cycle de l'enseignement fondamental, toutes les communes du cercle disposent d'écoles soit 163 écoles au total. Six communes (Djaptodji, Dangol-Boré, Hombori, Mondoro, Douentza et Haïré) renferment 68 % de ces écoles. Les écoles publiques constituent l'essentiel (80%), on ne dénombre que 03 écoles privées (2%).

Au second cycle, on compte 19 écoles avec un maximum de 5 écoles dans la commune chef-lieu de cercle (26,3 %).Excepté, les communes de Kéréna et de Korarou, toutes les autres communes ont leur second cycle. Là aussi, les écoles publiques constituent l'essentiel, 17 écoles (89%), on inventorie qu'une école privée et une medersa.

Tableau 26 : Répartition spatiale des salles de classes au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental, année scolaire 2011/2012

COMMUNES	Durs					Semi-Durs					Banco					Autres					TOTAL GENE
	Pu	Pr	Med	Eco m	Total	Pu	Pr	Med	Ecom	Total	Pu	Pr	Med	Ecom	Total	Pu	Pr	Med	Ecom	Total	
Dallah	15	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6	21
Dangol-Boré	33	0	0	0	33	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	36	0	0	0	36	72
Débéré	18	2	0	0	20	4	4	0	0	8	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6	34
Dianwely	9	0	0	0	9	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	14
Diaptodji	51	0	0	0	51	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0	0	16	67
Gandamia	12	0	0	3	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6	21
Hairé	30	0	0	6	36	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	7	0	0	0	7	46
Korarou	12	0	0	0	12	3	0	0	0	3	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	17
Koubewel-K	9	0	0	24	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	36
Mondoro	30	0	0	27	57	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	59
Tédjé	21	0	0	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	24
Hombori	42	0	0	12	54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	0	13	21	75
Pétaka	15	0	0	0	15	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	20
Kéréna	3	0	0	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	8
Douentza	31	12	0	0	43	12	0	0	0	12	4	0	0	0	0	3	0	8	0	11	66
Total Cercle	331	14	0	75	420	28	4	0	0	32	9	0	0	0	5	99	3	8	13	123	580

Source: AE-Douentza

Pour 163 écoles du 1^{er} cycle, il existe 580 classes, soit une moyenne de 3,6 classes par école. Les classes en matériau dur sont les plus nombreuses avec 72,4 % Il faut aussi signaler que 21,2 % de ces salles de classes sont en matériaux périssable.

Tableau 27 : Répartition spatiale des salles de classe au 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental, année scolaire 2011/2012

Communes	Durs				Autres					Total
	Pu	Pr	Med	Total	Pu	Pr	Med	Ecom	Total	
Dallah	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Dangol-Boré	6	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Débéré	0	0	0	0	3	1	0	0	4	4
Dianwely	3	0	0	3	0	0	0	0	0	3
Djaptodji	6	0	0	6	3	0	0	0	3	9
Gandamia	3	0	0	3	0	0	0	0	0	3
Haïré	6	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Korarou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koubewel-K	6	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Mondoro	9	0	0	9	0	0	0	0	0	9
Tédjé	6	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Hombori	6	0	0	6	0	0	0	0	0	6
Pétaka	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Kéréna	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Douentza	25	1	3	29	0		6		6	35
Total CAP	76	1	3	80	8	1	6	0	15	95

Source : AE-Douentza

Pour 19 établissements au second cycle, on compte 95 salles de classe, soit une moyenne de 5 salles par école. Cependant, la commune urbaine de Douentza a une moyenne de 7 classes par école. 84,2 % de ces salles sont en dur et le restant en d'autres matériaux.

Tableau 28 : Répartition des effectifs par année d'études, par sexe selon le statut au premier cycle de l'école fondamentale 2011/2012

Statut	1ère Année			2ème Année			3ème Année			4ème Année			5ème Année			6ème Année			TOTAL 1er CYCLE		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Pu	2284	2093	4377	1716	1756	3472	1563	1559	3122	1217	1304	2521	1127	1241	2368	790	788	1578	8697	8741	17438
Pr	83	63	146	69	47	116	40	48	88	33	48	81	26	39	65	28	30	58	279	275	554
Med	129	133	262	71	88	159	57	58	115	28	26	54	26	17	43	24	16	40	335	338	673
Ecom	289	305	594	187	233	420	224	254	478	215	257	472	169	169	338	74	94	168	1158	1312	2470
Total	2785	2594	5379	2043	2124	4167	1884	1919	3803	1493	1635	3128	1348	1466	2814	916	928	1844	10469	10666	21135
%	25,5			19,7			18,0			14,8			13,3			8,7			49,53	50,47	100

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, le cercle comptait 21 135 élèves au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental dont 50,5 % de filles. Excepté la première année d'études où elles représentent 48,2 % des effectifs, pour toutes les autres années, les filles sont plus nombreuses.

Les écoles publiques renferment 82,5 % des effectifs, contre 11,7 % pour les écoles communautaires, 3,2% pour les medersas et seulement 2,6% pour le privé.

Tableau 29 : Répartition des effectifs par année d'études, par sexe selon le statut au second cycle de l'école fondamentale 2011/2012

STATUT	7ème			8ème			9ème			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Publique	965	828	1793	527	362	889	569	351	920	2061	1541	3602
Privé	20	26	46			0			0	20	26	46
Medersa	7	2	9	13	6	19	10	3	13	30	11	41
E. com			0			0			0	0	0	0
Total	992	856	1848	540	368	908	579	354	933	2111	1578	3 689
%	53,7			59,5			62,1			57,2	42,8	100

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, le cercle comptait 3 689 élèves au 2^{ème} r cycle de l'enseignement fondamental dont 42, 8 % de filles. Pour toutes les années d'études, les garçons sont plus nombreux, contrairement au 1^{er} cycle où les filles dominent en effectif.

Les écoles publiques renferment 97,6 % des effectifs, contre 1,2 % pour le privé et 1,1 % pour les medersas.

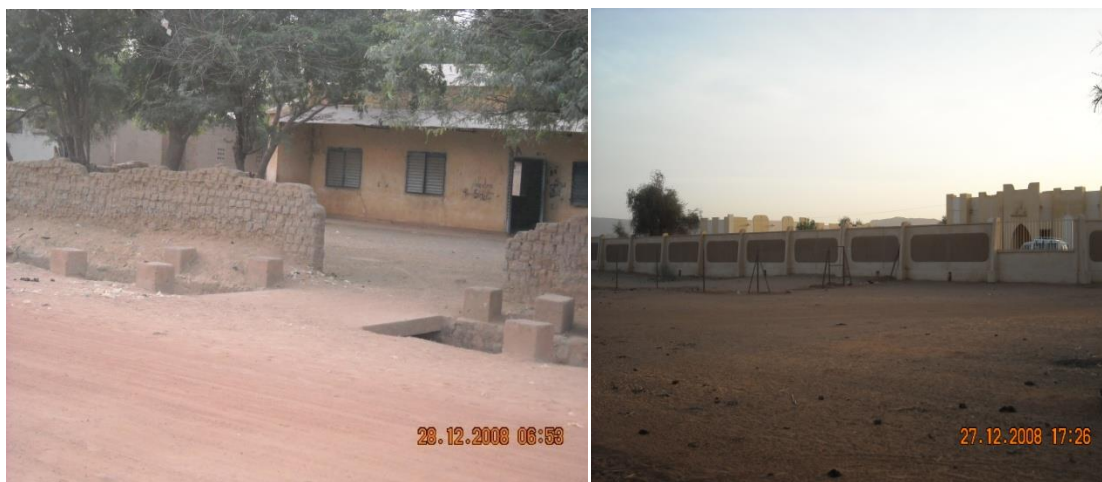


Image 9: vues d'une école fondamentale et du lycée public à Douentza

Tableau 30: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 1

Statut	Fonctionnaires						Contractuels						Stagiaires			Autres			Total		
	ETAT			C.T			ETAT			C.T											
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Pu	16	1	17	55	64	119	6	1	7	94	29	123	48	4	52	79	14	93	298	113	411
Pr	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	6	6	0	6
Med	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecom	2	0	2	10	2	12	0	0	0	10	1	11	9	0	9	29	10	39	60	13	73
Total	18	1	19	65	66	131	6	1	7	104	30	134	57	4	61	114	24	138	364	126	490
%	3,9			26,7			1,4			27,3			12,4			28,2			74,3	25,7	100

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, le cercle comptait 490 enseignants au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental dont 74,3 d'hommes contre 25,7 % de femmes. Les contractuels et fonctionnaires des CT représentent 54,1 % de ce personnel. Ceux de l'Etat ne représentent que 3,9%. 83,9 % de ces enseignants sont dans les écoles publiques contre 14,9 dans les écoles communautaires ; seulement 1,2 % pour le privé.

Tableau 31: Répartition du personnel enseignant par grade selon le statut de l'école au fondamental 2

Statut	Fonctionnaires						Contractuels						Stagiaires			Autres			TOTAL		
	Etat			C.T			Etat			C.T											
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Pu	7	1	8	46	10	56	2	1	3	45	11	56	11	0	11	2	3	5	113	26	139
Pr	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3	0	3
Med	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecom	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	7	1	8	46	10	56	2	1	3	45	11	56	11	0	11	5	3	8	116	26	142
%	5,6			39,4			2,1			39,4			7,7			5,6			81,7	18,3	100

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, le cercle comptait 142 enseignants au 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental dont 81,7 d'hommes contre 18,3 % de femmes. Les contractuels et fonctionnaires des CT représentent 78,9 % de ce personnel. Ceux de l'Etat ne représentent que 5,6%. 97,9 % de ces enseignants sont dans les écoles publiques contre 2,1 % seulement pour le privé.

Tableau 32 : Principaux indicateurs de l'éducation en 2011/2012

Effectifs - Personnel et structures scolaires	Valeur
Nombre d'enfants de l'enseignement préscolaire	5554
❖ dont filles	2 887
Nombre d'élèves de l'enseignement fondamental	24824
❖ dont 1 ^{er} cycle	21 135
❖ dont 2 ^{ème} cycle	3 689
Nombre d'élèves de l'Enseignement Secondaire Général	-
Nombre d'élèves de l'Enseignement Techniques et Professionnel	-
Nombre d'Enseignants au fondamental	632
❖ dont 1 ^{er} cycle	490
❖ dont 2 ^{ème} cycle	142
Nombre d'écoles fondamentales	182
❖ dont 1 ^{er} cycle	163
❖ dont 2 ^{ème} cycle	19
Taux brut de scolarisation (%)	45,5
Ratio élèves/maitres au fondamental 1	43
Ratio élèves/maitres au fondamental 2	26
Ratio élèves/classe au fondamental 1	36
Ratio élèves/classe au fondamental 2	39

Source : DRPSIAP/AE-Douentza



Image 10 : Des enfants d'âge scolaire employés dans la conduite des animaux

❖ **Infrastructures de santé**

Tableau 33 : Infrastructures de santé

Infrastructures	Nombre	Infrastructures	Nombre
CSRéf.	01	Morgue	01
CSCOM	20	Bloc opératoire	01
Maternité	21	Magasin de santé	22
Pédiatrie	0	Laboratoire	01
Radiologie	0	Pharmacie privée	01
-	-	Dépôts de vente	2

Source : DRS

Le cercle de Douentza possède 1 centre de santé de référence localisé au chef-lieu de cercle et 20 CSCOM. Cependant, on déplore l'insuffisance des services de radiologie, de laboratoire et de bloc opératoire qui n'existent que dans le chef-lieu de cercle. La fréquentation reste faible, ce qui constitue bien un gros handicap pour le développement sanitaire du cercle. On compte seulement 03 pharmacies humaines dont 2 dépôts de vente toutes implantées dans le seul chef-lieu de cercle. La nécessité est impérieuse pour chaque commune de disposer d'au moins d'une pharmacie humaine. .

❖ **Infrastructures et équipements d'hygiène et d'assainissement :**

La situation d'assainissement est bien préoccupante en ce qui concerne le drainage des eaux de pluie et des eaux usées. En effet, seul le chef-lieu de cercle possède des ouvrages d'assainissement (collecteurs, caniveaux). Les dépôts de transit ne sont pas nombreux et ne répondent pas aux normes requises. En milieu rural, la défécation dans la nature est fréquente faute de latrines privées ou publiques.

2. les infrastructures culturelles, sportives et de culte

Tableau 34 : Equipements sportifs, culturels et de loisir

Communes	Salles de spectacle		Terrains de Sport		Centres de loisirs		Etablissements culturels			
							Bibliothèques		Foyers des Jeunes	
	Nbre	Capa	Nbre	Capacité	Nbre	Capa	Nbre	Capa	Nbre	Capacité
Douentza	1	100	1	-	-	-	1	-	-	-
Dallah	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Dangol-Bore	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Debere	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dianwely	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djaptodji	1									
Gandamia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hombori	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kerena	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Korarou	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Koubewel K.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mondoro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Petaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tedié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: Service Local Jeunesse Douentza

Les infrastructures culturelles, sportives et de culte du cercle sont bien timides avec des terrains de sport non aménagés, des foyers des jeunes délabrés avec des clôtures en banco par endroit. Seul le chef-lieu de cercle compte 02 bibliothèques.

II. Caractéristiques des infrastructures économiques

Tableau 35: Aménagements pastoraux

Communes	Mare		Marché à bétail	Parcs de vaccination	Rampes d'embarquement	Abreuvoir moderne
	Nombre	superficie				
Douentza	-	-	1	1	3	1
Dallah	-	-	1	3	1	-
Dangol- Bore	-	-	1	5	1	-
Debere	-	-	0	1	-	-

Dianwely	-	-	1	1		-
Djaptodji	-	-	1	6	1	-
Gandamia	-	-		3	-	-
Haire	-	-	2	9	2	2
Hombori	-	-	1	3		1
Kerena	-	-	-	2	1	-
Korarou	-	-	-	2	-	-
Koubewel K.	-	-	-	4	-	-
Mondoro	-	-	-	8	1	-
Petaka	-	-	-	0	-	-
Tedié	-	-	-	1	-	-
TOTAL	-	-	8	49	10	4

Sources : Service Local du Génie Rural Douentza

Tableau 36 : Pistes pastorales aménagées

Pistes	Longueur	Communes concernées
...
...
...
...
TOTAL		

Sources : Service Génie Rural Douentza

(...) : non disponible

III. Les infrastructures administratives de communication

Tableau 37 : Radio Administrative de Communication

Commune	Nombre de RAC	Etat de fonctionnement	
		Bon	Mauvais
Douentza	1	-	1
Dangol- Bore	1	-	1
Djaptodji	1	-	1
Hombori	1	-	1
Mondoro	1	-	1
TOTAL	05		05

Source : Cercle de Douentza

CHAPITRE VI. CARACTERISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES

I. éducation-formation

1. éducation préscolaire

Tableau 38 : Répartition des établissements préscolaires

Effectif	Petits			Moyens			Grands			Total		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Jardins d'enfants												
2	55	65	120	77	104	181	25	24	49	176	193	369

Source : AE-Douentza

Le cercle compte 2 établissements préscolaires avec un effectif total de 369 enfants dont 52,3 % de filles.

2. enseignement fondamental

Tableau 39 : Répartition des écoles par type dans l'enseignement fondamental en 2011/2012

Cercle	Medersa		Privé		E. Commun.		Publique		Total
	1 ^{er} C.	2 ^e C.	1 ^{er} C.	2 ^e C.	1 ^{er} C.	2 ^e C.	1 ^{er} C.	2 ^e C.	
Cycle									182
Nbre	6	1	3	1	24	-	130	17	

Source : AE- Douentza

L'enseignement fondamental dans le cercle compte pour l'année scolaire 2011/2012 un effectif total de 182 établissements dont 80,7 % d'écoles publiques, 13,2% d'écoles communautaires, 3,8 % de medersas et 2,2 % d'écoles privées.

Tableau 40 : Effectifs des élèves dans l'enseignement fondamental I en 2011/2012

Cycles/sexe	Publique			Privé		
	G	F	T	G	F	T
1 ^{er} cycle	8697	8741	17 436	279	275	554
2 ^{ème} cycle	2061	1541	3602	20	26	46
Total	6 207	5 163	11 370	161	157	318

Tableau 40 (suite)

Cycles/sex e	Communautaire			Medersa			Total			%
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
1er cycle	1158	1312	2470	335	338	673	10469	10666	21135	85,1
2è cyle	-	-	-	30	11	41	2111	1578	3689	14,9
Total	1158	1312	2470	361	349	714	12 580	12 244	24 824	100

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, le cercle de Douentza totalisait un effectif total de 24 824 élèves à l'école fondamentale. Par cycle d'enseignement, cet effectif se présente ainsi :

- 1^{er} cycle : 21 135 élèves soit 85,1 % ;
- 2^{ème} cycle : 3 689 élèves soit 14,94 %.

Selon le sexe, l'effectif se répartit ainsi :

- Garçons : 12 580 élèves soit 50,7 % ;
- Filles : 12 244 élèves soit 49,3 %.

Au premier cycle de l'enseignement fondamental, on enregistre 49,5 % de garçons contre 50,4 % de filles. Au second cycle, on signale 57,2 % de garçons contre 42,8 % de filles, ce qui dénote une déperdition des filles par rapport aux garçons.

Tableau 41: Effectif du personnel de l'enseignement par statut et par sexe au 1^{er} cycle

Statut	Fonctionnaires						Contractuels					
	Etat			Collectivités			Etat			Collectivités		
SEXE	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Douentza	18	1	19	65	66	131	6	1	7	103	30	134
%	3,9			26,7			1,4			27,3		

Tableau 41: (suite)

	Stagiaires			Autres			Total		
Sexe	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Douentza	57	4	61	114	24	138	363	126	490
%	12,4			28,2			100		

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, l'effectif du personnel de l'enseignement fondamental 1 se chiffre à 490 enseignants dont 26, % de femmes. 28,7 % de cet effectif est constitué de contractuels. Seulement 3,9% sont des fonctionnaires de l'Etat dont une seule femme. Les fonctionnaires des CT représentent 26,7 % de l'effectif global dont plus de 50 % de personnel féminin.

Tableau 42: Effectif du personnel de l'enseignement par statut et par sexe au 2^{ème} cycle

Statut	Fonctionnaires						Contractuels					
	Etat			Collectivités			Etat			Collectivités		
SEXE	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Douentza	7	1	8	46	10	56	2	1	3	45	11	56
%	5,6			39,4			2,1			39,4		

Tableau 42: (suite)

Sexe	Stagiaires			Autres			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Douentza	11	0	11	5	3	8	116	26	142
%	7,7			5,6			100		

Source : AE-Douentza

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, l'effectif du personnel de l'enseignement fondamental 2 se chiffre à 142 enseignants dont 18,3, % de femmes. 41,5 % de cet effectif est constitué de contractuels. Seulement 5,6 % sont des fonctionnaires de l'Etat dont une seule femme. Les fonctionnaires des CT représentent 39,4 % de l'effectif global dont 17,8 % de personnel féminin.

3. enseignement secondaire, technique et professionnel

Tableau 43 : Effectifs des enseignements secondaire et professionnels

Effectifs établis	Garçons	Filles	Total	Nbre salle de classe et atelier	Professeurs
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-

Source : CAP Douentza

II. Santé-développement social

Les principaux problèmes sanitaires du cercle se résument ainsi :

- le fort taux de morbidité et de mortalité ;
- la faible couverture géographique ;
- la vétusté des infrastructures et équipements sanitaires ;
- la faible fréquentation des structures sanitaires ;
- la pauvreté des populations à faire face aux dépenses de santé ;
- la faible participation communautaire au financement de la santé ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

Tableau 44 : Effectif du personnel sanitaire du cercle de Douentza (CSCOM et CSREF)

Qualification	Nombre
Médecins Généralistes	09
Chirurgien	0
Pharmacien	0
Pédiatre	0
Gynécologue	0
Ophtalmologue	0
Urologue	0
Techniciens supérieurs de santé	11
Assistant Médical	1
Techniciens de santé	11
Techniciens de laboratoire	3
Infirmière du 1 ^{er} Cycle	12
Sage-femme	3
Administrateur social	1
Matrones	22
Comptables	2
Chauffeurs	4
Gérants	12
Manœuvre	3
Secrétaire	0
Aide-soignant	23

Source : DRS

Les effectifs sont déficitaires et manquent de spécialistes, la situation se présente comme suit:

- 1 médecin pour 29 495 habitants ;
- 1 technicien supérieur de santé pour 24 132 habitants ;
- 1 technicien de santé pour 26 546 habitants ;
- 1 sage femme 2 625 femmes enceintes.

On peut affirmer que malgré les efforts fournis en matière de couverture sanitaire, la disponibilité des ressources humaines qualifiées demeure un grand défi pour le système

de santé dans le cercle. Plusieurs spécialistes manquent et la 2^{ème} référence est située à 190 km.

Les principales maladies du cercle sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les diarrhées. Au plan de l’approvisionnement en médicament, le cercle dispose de 03 pharmacies à Douentza.

Tableau 45: Situation épidémiologique par cercle en 2011

Rougeole		Coqueluche		Méningite		Choléra		Drancunc		PFA	
Cas	Décès	Cas	Décès	Cas	Décès	Cas	Décès	Cas	Décès	Cas	Décès
205	1	0	0	6	0	0	0	1	0	30	

Source : DRS

Tableau 46: Taux de couverture vaccinale en 2010 (%)

BCG	Penta-P1	Penta-P3	Rougeole	VAT	VAT-2	Fièvre jaune
89	116	93	93	19	61	93

Source : DRS

III développement social

Les groupes cibles vulnérables par rapport à la population du cercle sont : les personnes handicapées moteurs, les personnes âgées, les femmes veuves seules chargées de famille, les enfants en situations difficiles. Les problèmes rencontrés sont :

- l’inexistence de mutuelle de santé dans le district ;
- la faiblesse dans le suivi des sociétés coopératives ;
- les insuffisances dans la réinsertion socio-économiques des couches vulnérables.

CHAPITRE VII. CARACTERISTIQUES INSTITUTIONNELLES

I. Structures administratives publique et parapubliques

Au plan institutionnel, l'espace administratif est occupé par les structures suivantes:

- **Administration générale** :
 - le Cercle ;
 - les ex-arrondissements ;
 - la Justice de paix à compétence étendue;
- **Collectivités territoriales** :
 - 1 Conseil de cercle ;
 - 15 conseils communaux ;
- **Forces de sécurité** :
 - 03 brigades de Gendarmerie à Douentza, Hombori et Boni ;
 - 01 Peloton de la Garde Nationale à Douentza;
 - 01 poste de sécurité à Mondoro ;
- **Structures techniques** :

I. Economie Rurale	II. Secteur Secondaire
<ul style="list-style-type: none"> - Secteur Agricole ; - Service Local du Génie Rural ; - Service Local des Productions et Industries Animales ; - Service Local de la Pêche ; - Secteur Vétérinaire ; - Service de Protection des végétaux ; - Cantonnement Forestier ; - Délégation de la Chambre locale d'Agriculture ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre d'exploitation de l'Energie du Mali ; - Service Local de l'Assainissement, de Pollution et de Contrôle des Nuisances ; - Brigade Mobile d'Intervention de la Douane ; - Bureau de Douanes de Hombori ; - Service de l'Hydraulique ; - Chambre des métiers.
III. Infrastructures	IV. Ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> - Subdivision des routes ; - Service de l'Urbanisme et de l'Habitat ; - Bureau de la Poste ; - Cellule de Travaux d'Urgences (CETRU) 	<ul style="list-style-type: none"> - Académie d'Enseignement ; - Service local Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ; - Centre d'Animation Pédagogique;

<ul style="list-style-type: none"> - Service de la Météo - SOTELMA 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre des Impôts; - Centre de Santé de Référence ; - Bureau de l'Institut National de Prévoyance Social (INPS); - Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire; - Perceptions de Douentza et de Boni ; - Délégation Locale du Contrôle Financier ; - Service de la Jeunesse ; - Service de la Caisse de retraite ; - Agence Malienne de Presse ; - Service de la Protection Civile - ORTM/TV/FM
--	--

Les services de l'administration générale, de la justice et des forces de sécurité sont présents pour assurer les missions régaliennes de l'Etat. Il en est de même pour les structures techniques déconcentrées qui sont largement présentes dans le cercle pour assurer l'appui conseil nécessaire à l'accompagnement de la décentralisation. Toutefois les effectifs sont bien faibles et les conditions générales de travail restent modestes. Cette couverture des structures techniques est très déficitaire au niveau commune, ce qui constitue un gros handicap dans le développement local. Certaines organisations structurées de la société civile sont également présentes au chef-lieu de cercle (CAFO).

II. Structures de planification et de développement

Le cercle est couvert par un certain nombre de structures de planification à savoir :

- ***les structures décentralisées de planification***
 - le Conseil de cercle (1) ;
 - les Conseils communaux (15)
- ***les structures déconcentrées de planification ;***
 - le Service local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
 - des structures techniques déconcentrées avec des missions de planification locale (CAP, Centre de santé de référence, Secteur Agricole, etc.)

- **les organes de coordination**

- le Comité Local d’Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) ;
- les Comités Communaux d’Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD),

Les organes techniques de coordination ont été créés dans tous les cercles et communes du Mali suivant Décret N° 08-095/P-RM du 21 février 2008 portant création des Comités Régionaux, Locaux et Communaux d’Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement. Ils sont organisés en commissions de travail et constituent des « bras armés » de l’administration et des collectivités territoriales en matière de planification du développement.

III. Organisations socio -professionnelles

- sociétés coopératives ;
- associations ; groupement d’intérêt Economique ;
- cadre de concertation des organisations paysannes ;
- unions.

IV. Partis politiques

1. ADEMA- PASJ	8. PDS	15. REDD
2. CNID-FYT	9. PEI	16. RND
3. CODEM	10. PIDS	17. RPM
4. MIRIA	11. PMPS	18. SADI
5. MPR	12. PSP	19. UDD
6. PARENA	13. RAMAT	
7. PCR	14. RDT	
20. URD	21. UMRDA-BDIA-FJ	

Le paysage politique du cercle est dominé par plusieurs partis qui animent la vie politique du cercle dans le respect des principes de la démocratie.

Le conseil de cercle compte 31 conseillers provenant de : ADEMA-PAS (07), BDIA-FJ (03), CODEM (01), ADEMA/US-RDA (01), URD-RPM-PSP-MPR (01), URD-RPM-PSP-MPR (01), RPM (01), PSP (06), URD (05), Indépendants (3), USRDA(02).

Le bureau du Conseil de Cercle est composé de trois membres (un Président et deux vice-présidents).

V. Partenaires au développement

Partenaires	Sigles	Domaines d'Intervention
Near East Foundation	NEF	Développement organisationnel
USC-SOS-Canada Mali		- Développement Organisationnel ; - Sécurité Alimentaire.
Projet de Développement Intégré de la Mission Evangélique Luthérienne au Mali	PDRM-MELM	- Santé - Hydraulique - Alphabétisation - Sécurité alimentaire
Association Suisse d'Aide aux Régions Sahélienne	ASAREN	Santé
Aide et Action		- Education - Formation
Water AID		Hydraulique
Afrique ARROS		- Education - Hydraulique
Avenir Enfance au Sahel	AVES	- Education - Santé (VIH et SIDA)
Village DOGON		- Hydraulique - Santé - Maraichage
Catholique Relief Service	CRS	- Sécurité alimentaire - Nutrition
Association Malienne pour la Protection et le Développement de l'Environnement au Sahel	AMPROD SAHEL	- Conservation de la nature
Projet de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité du Gourma et des Eléphants	PCVBGE	- Conservation de la nature - Bio-diversité
Projet d'Appui aux communautés Rurales	PACR	- Développement local
Projet d'Appui au Secteur Agricole du Mali	PASAM	- Développement rural
Wild Foundation	WF	- Environnement

Les Partenaires Techniques et Financiers jouent un rôle dynamique dans le développement global du cercle par des apports techniques et financiers substantiels. Ils interviennent dans plusieurs domaines stratégiques du développement local par un accompagnement de proximité. Toutefois, leurs interventions doivent être davantage coordonnées et s'inscrire harmonieusement dans les orientations définies par l'Etat et les Collectivités. Cela permettra d'imprimer une bonne visibilité dans le suivi et l'évaluation des actions de développement des Partenaires Techniques et Financiers.

VI. Niveau actuel du processus de décentralisation :

La marche de la décentralisation est déterminée entre autres part par le niveau des indicateurs de la gouvernance, la capacité de la CT à mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement local, le niveau d'atteinte des objectifs de développement, notamment 'atteinte des objectifs du PDESC.

Tableau 47: Evolution de certains indicateurs de gouvernance dans le Cercle de Douentza

Années	Sessions CC tenues (%)	Procès verbaux transmis(%)	Comptes administratifs élaborés(%)	Ressources propres par habitant (FCFA)	
				Réalisé	Prévision
2008	100	100	100	740,05	984
2009	66,7	97,5	100	433	1 032
2010	100	100	80,0	644	1 032
2011	98,3	98,3	15	778	1 032

Source : Rapports PARAD

Dans le cercle de Douentza, les organes des collectivités territoriales fonctionnent normalement et les rapports avec l'administration et les services techniques sont en général bons.

La taxe de Développement Régional et Local, la taxe bétail, la taxe sur les armes à feu et la taxe vignette (moto, vélo) et autres taxes sont timidement recouvrées. L'incivisme, la pauvreté, le laxisme des agents de recouvrement, la faible connaissance de la matière imposable sont entre autres facteurs explicatifs de ce phénomène.

DEUXIEME PARTIE :

PROBLEMATIQUES ET TENDANCES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'existence de plusieurs entités géographiques à potentialités différentes dénote de la complexité de la problématique d'aménagement et de développement du Cercle. Le diagnostic stratégique de la situation actuelle permet de dégager les atouts, les contraintes et les grandes tendances. Le cercle de Douentza fait face à plusieurs adversités qui constituent bien des défis à relever pour amorcer un véritable développement local. En effet, plusieurs contraintes d'ordres naturels, socio-économiques et géographiques existent à coté de potentialités de production agro-pastorale, d'aménagements hydro agricoles, de ressources humaines. Il importe de prendre en compte ces différents facteurs dans la définition des stratégies en matière d'aménagement du territoire.

CHAPITRE I. LA PROBLEMATIQUE INSTITUTIONNELLE

La décentralisation est un atout majeur pour le Mali et les collectivités territoriales. Elle doit d'une manière précise clarifier davantage les rôles des acteurs du développement (Etat, Collectivités Territoriales, Organisations de la société civile, Partenaires Techniques et Financiers). Cette réforme institutionnelle doit assurer le transfert des compétences et des moyens aux organes locaux pour la mise en œuvre d'un développement local durable. Les actions engagées dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles agissent en faveur de l'adaptation des textes au contexte socio-économique et de procéder en conséquence à la relecture de plusieurs textes promulgués associant les populations et les entités décentralisées.

Le cercle de Douentza jouit de l'avantage qu'offre la décentralisation à l'échelon cercle, c'est-à-dire qu'il est la collectivité de niveau intermédiaire de mise en cohérence entre la région et la commune. Le conseil de cercle est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est accompagné dans ses efforts de développement par l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers, des organisations de la société civile et des populations.

On peut citer entre autres les atouts et contraintes du paysage institutionnel suivants :

I. Atouts :

- existence d'un conseil de cercle fonctionnel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière;
- couverture des services de l'Etat (administration générale, justice, services techniques, forces de sécurité) au niveau cercle et commune ;
- fonctionnalité des organes élus ;
- présence sur le terrain de plusieurs PTF ;
- paysage politique varié respectant les règles du jeu démocratique;
- bonne structuration et fonctionnalité des organisations socioprofessionnelles,

II. Contraintes :

- insuffisance de connaissance des instruments juridiques et institutionnels par une importante frange de la population;
- faiblesse des moyens logistiques des structures de l'Etat limitant leur performance;

- faible fonctionnalité de certaines structures de coordination du développement (CLOCSAD, Chambres consulaires, Coordination des ONG, organisations de la société civile).

Dans le cercle de Douentza, on constate un partenariat riche et ouvert entre les Collectivités Territoriales, les structures techniques déconcentrées de l'Etat et les partenaires au développement. L'espace administratif est occupé par plusieurs autres structures. Il convient toutefois d'envisager les actions suivantes:

- ❖ réaliser un diagnostic institutionnel approfondi du cercle pour évaluer les besoins réels ;
- ❖ doter les collectivités territoriales de personnel suffisant et compétent afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le paysage institutionnel engendré par la Politique de décentralisation ;
- ❖ élaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités des acteurs institutionnels dans divers domaines;
- ❖ poursuivre le transfert des ressources aux collectivités ;
- ❖ renforcer les structures d'appui-conseils en ressources humaines et en moyens logistiques à la hauteur de leurs missions d'accompagnement de la Décentralisation ;
- ❖ renforcer sur tous les plans les représentations de l'Etat afin qu'ils jouent pleinement leur rôle de contrôle de la légalité ;
- ❖ assurer une bonne gouvernance par le renforcement de l'autorité de l'Etat.

CHAPITRE II. LA PROBLEMATIQUE DEMOGRAPHIQUE

I. Evolution de la population

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en avril 2009, le Cercle de Douentza comptait 246 625 habitants dont 49,4 % de femmes. De 1998 à 2009, il a été enregistré une augmentation de la population de 90 794 habitants, soit une croissance moyenne annuelle de 4,5 %. Cette population est essentiellement rurale. Elle est aussi jeune, 46,7 % de la population a un âge compris entre 0 et 15 ans.

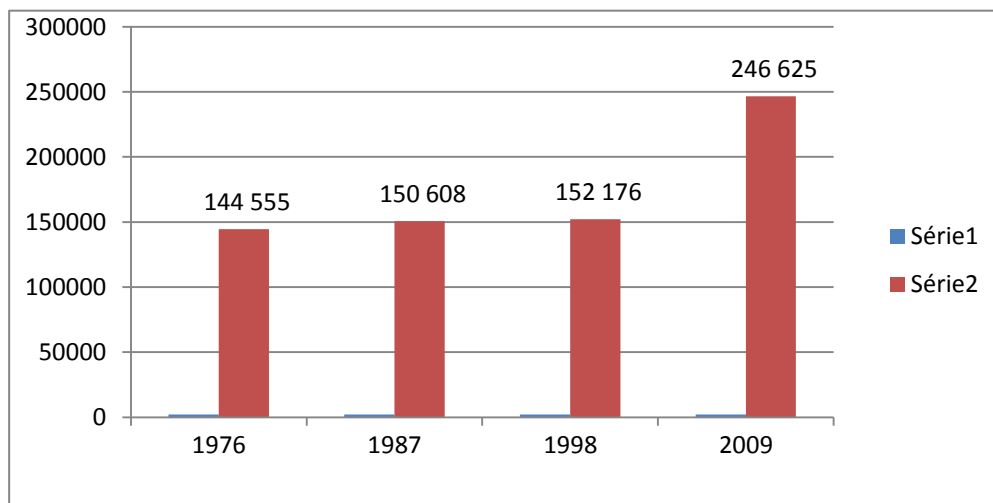
Les influences de la tradition, les mœurs et les doctrines religieuses ont contribué à créer au sein de la population un comportement pronataliste. Le taux de fécondité dans la région de Mopti est jusqu'ici assez élevé. Avec la nuptialité précoce surtout des femmes (14-20 ans), les unions polygamiques, la population de Douentza augmentera très sensiblement au cours des prochaines années.

Le taux d'accroissement annuel moyen dégagé entre 1998 et 2009 pour Douentza est de 4,5%, le plus élevé de la région de Mopti. Ce taux est également supérieur à la moyenne nationale. Les analyses thématiques des résultats définitifs du RGPH en cours, devraient permettre d'expliquer les raisons de cette forte croissance démographique enregistrée par le cercle

Tableau 48 : Evolution de l'effectif de la population selon les quatre RGPH

RGPH	1976	1987	1998	2009
Douentza	144 555	150 608	152 176	246 625
Augmentation	-	+6053	+1568	+94 449

Source : INSTAT



Graphique N°4 : Evolution de la population 1976 à 2009

Ce graphique montre que l'évolution de la population du cercle de Douentza a été régulière sur une période de 33 ans. De 1976 à 1998 la progression a été sensible. Entre 1998 et 2009, ce fut une explosion démographique dans le cercle avec un taux record d'accroissement de 4,5%.

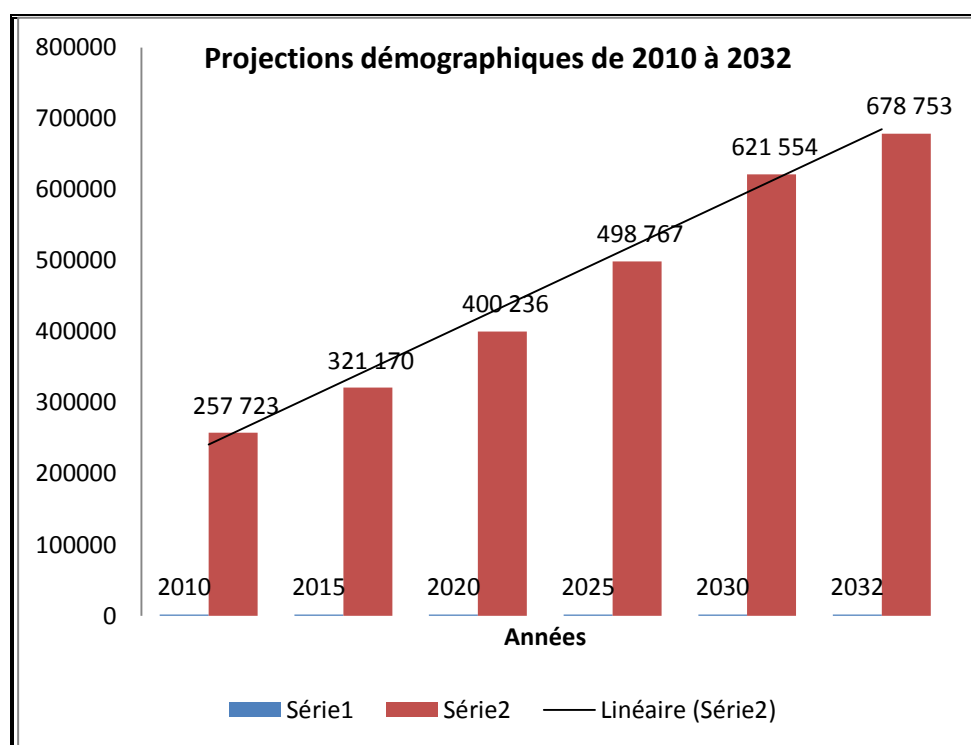
II. Projections démographiques

Tableau49: Projections démographiques par commune du Cercle de 2010 à 2032

Communes	2010	2015	2020	2025	2030	2032
Douentza	25 089	31 266	38 963	48 555	60 508	66 076
Dallah	8 469	10 554	13 152	16 390	20 425	22 304
Dangol- Bore	27 739	34 568	43 077	53 682	66 898	73 054
Debere	7 267	9 056	11 286	14 064	17 526	19 139
Dianwely	9 040	11 265	14 038	17 494	21 801	23 807
Djaptodji	37 869	47 191	58 809	73 286	91 328	99 733
Gandamia	6 230	7 764	9 675	12 057	15 026	16 408
Haire	31 363	39 085	48 706	60 697	75 640	82 600
Hombori	24 105	30 039	37 434	46 649	58 134	63 484
Kerena	4 079	5 084	6 335	7 895	9 838	10 743

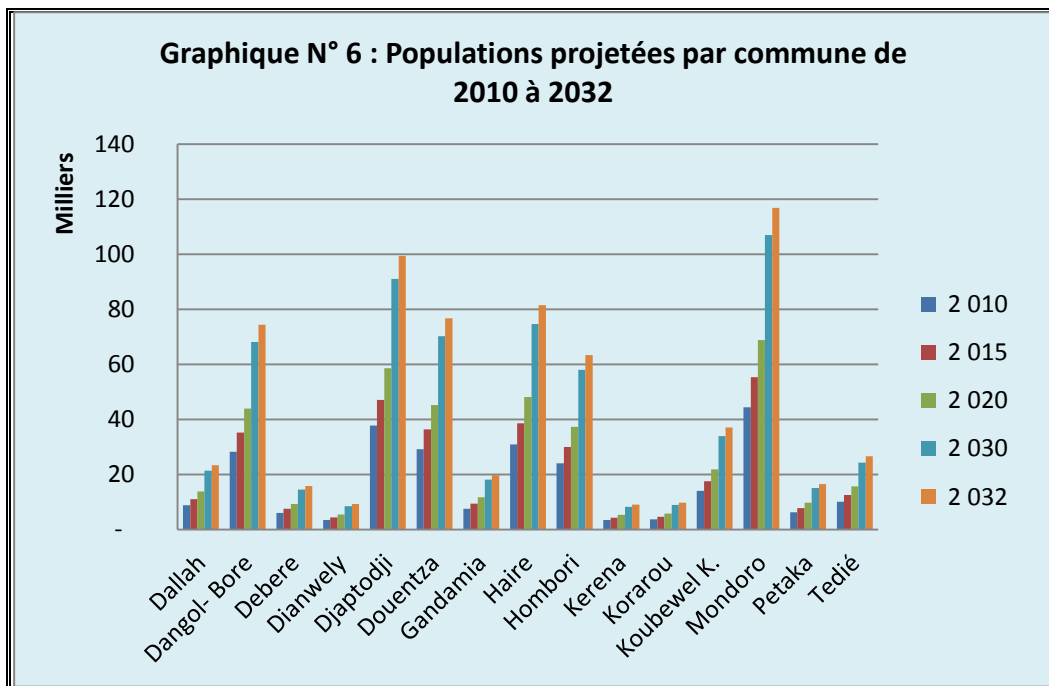
Korarou	3 605	4 492	5 598	6 976	8 694	9 494
Koubewel K.	13 775	17 167	21 393	26 659	33 222	36 279
Mondoro	44 100	54 956	68 486	85 346	106 356	116 144
Petaka	5 804	7 233	9 013	11 232	13 997	15 285
Tedié	9 189	11 451	14 270	17 784	22 162	24 201
TOTAL	257 723	321 170	400 236	498 767	621 554	678 753

Source : Estimation DRPSIAP/ RGP-2009



Graphique N°5 : Projections démographiques de 2010 à 2032

Si les tendances dégagées en 2009 se maintiennent, la population du cercle de Douentza va plus que doubler à l'horizon 2032. En effet, elle passera de 257 723 habitants en 2010 à 678 753 habitants en 2032 avec une densité projetée de 29 habitants/km² contre 11 habitants /km² en 2009, toute chose qui pose une véritable problématique d'aménagement du territoire, l'accroissement des besoins des populations devenant l'équation à résoudre.



Source : estimation DRPSIAP-M

Les 05 communes de Dangol-Boré, Douentza, Hairé, Djaptodji et Mondoro représenteront 66,10 % de la population du Cercle. La barre de 100 000 habitants sera franchie par la commune de Mondoro en 2030, ce qui la fera partie de la typologie des communes de plus de 100 000 habitants.

III. Perspectives

Au plan démographique, le cercle de Douentza présente les atouts et contraintes ci-après:

❖ Atouts

- l'adoption d'une approche régionale des problèmes de population qui se manifeste par l'élaboration de programmes régionaux quinquennaux de population;
- la très forte proportion de jeunes dans la population;
 - la position « tampon » entre les régions du nord et celles du sud du pays;
 - une bonne cohabitation entre les différents cultes et pratiques religieuses ;
 - un climat de paix et de forte convivialité conduisant à une cohésion sociale ;
 - l'afflux de population en raison des investissements réalisés dans le cercle.

❖ Contraintes

- l'exode rural qui provoque un déficit de la main d'œuvre agricole dans les zones de départ et est à l'origine de l'augmentation du volume de travail de la femme rurale restée au village ;

- les influences de la tradition, des mœurs et les religions sur le comportement des populations en matière de nuptialité et de natalité ;
- le faible niveau d’alphabétisation des populations ;
- le faible niveau de qualification de la main d’oeuvre

L’occupation de l’espace doit être gérée à travers un rééquilibrage entre la croissance économique et la croissance démographique. La résolution de cette équation peut passer par une meilleure maîtrise de la variable démographique. Il convient en ce moment d’anticiper sur les tendances par une bonne connaissance des évolutions démographiques et d’envisager des stratégies pour une meilleure maîtrise de ces évolutions.

Dans le cercle de Douentza, on peut en matière de rééquilibrage entre la croissance économique et la croissance démographique, envisager de :

- ☞ promouvoir l’élaboration et la mise en œuvre de schémas d’aménagement du territoire des communes ;
- ☞ promouvoir la création de logements et l’instauration d’un cadre de vie de qualité ;
- ☞ augmenter les niveaux de scolarisation et d’alphabétisation particulièrement chez la petite fille et la femme ;
- ☞ réaliser des infrastructures de jeunesse, d’éducation populaire, de jeux et de loisirs ;
- ☞ renforcer les actions de santé de la reproduction (SR);
- ☞ renforcer l’équité du genre, des droits de la femme, de l’enfant et des jeunes ainsi que de la promotion des personnes âgées.
- ☞ améliorer la perception des interrelations entre la population et l’environnement ;
- ☞ réaliser des infrastructures dans les communes à faible concentration humaine par la création d’espaces aux conditions économiques plus favorables ;
- ☞ prendre en compte les tendances démographiques dans les planifications socio-économiques.

La valorisation des ressources humaines est une priorité dans le développement économique et social d'un pays. Au Mali, beaucoup de stratégies sont mises en œuvre pour améliorer la qualité des ressources humaines et améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base. Dans le cercle de Douentza, des efforts sont fournis dans les secteurs sociaux afin de dynamiser ce facteur de développement.

I. Education

Le développement du secteur éducatif dans les cercles au Mali s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme Décennal du Développement du Secteur de l'Education (PDDSC), décliné en Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE) qui est à sa troisième phase. Dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation, de plus en plus une part importante de la gestion de l'éducation est confiée aux collectivités territoriales et chaque niveau exécute ses compétences en rapport avec le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) ou avec l'Académie d'Enseignement.

A Douentza, le secteur comporte deux ordres d'enseignement : l'enseignement fondamental qui comprend deux cycles et l'enseignement secondaire. L'enseignement fondamental est couvert par les secteurs public, privé et communautaire. Le système des medersas, pris en compte depuis 1985 par les autorités nationales est aussi présent à travers le Cercle. Dans l'ensemble, le taux brut d'inscription dans les écoles primaires est satisfaisant.

L'enseignement secondaire est représenté par un lycée d'enseignement général public et l'enseignement professionnel est représenté par une école professionnelle privée.

Le taux de préscolarisation du cercle est très faible. L'absence de structures publiques combinées au faible pouvoir d'achat de la population explique en partie ce faible taux de préscolarisation.

Le taux brut de scolarisation au 1^{er} cycle avoisine le 50 %. Si cette tendance ne s'améliore pas, à l'horizon 2015, Douentza n'atteindrait pas l'objectif fixé en 2015 pour l'OMD₂ (Objectif du Millénaire pour le Développement relatif à l'éducation). Il faut en même temps fournir des efforts pour l'amélioration du taux des filles qui reste problématique à cause des pesanteurs socioculturelles.

Le secteur de l'éducation se caractérise par les atouts et contraintes ci-après :

❖ **Atouts :**

- existence des ordres d'enseignement préscolaire, fondamental et secondaire ;
- existence d'écoles communautaires ;
- existence de medersas ;

❖ **Contraintes :**

- insuffisance de salles de classes ;
- insuffisance de personnel enseignant;
- absence de structure publique préscolaire ;
- encadrement pédagogique constitué en majorité de contractuels sans formation suffisante ;
- insuffisances quantitative et qualitative du matériel pédagogique ;
- déperdition scolaire (surtout chez les filles) à cause de l'exode rural des jeunes garçons et filles pour des raisons économiques et du mariage précoce ;
- statut défavorable de la femme face à l'école, la réduisant au rôle de « gardienne de la maison »

II. Santé

A Douentza, les soins de santé de base sont dispensés au niveau des aires de santé qui constituent le premier niveau avec sa structure d'offre de service qui est le Centre de Santé Communautaire (CSCOM). Il est dénombré 20 dans le cercle. Les soins secondaires sont assurés au niveau du centre de santé de référence (CSRéf) ou le district sanitaire. Il en existe un au chef-lieu de cercle. Les soins tertiaires et spécialisés ne sont pas assurés car le cercle ne dispose pas d'un hôpital (second niveau de référence). Cette dernière infrastructure est située au niveau du chef lieu de région distant de 190 kilomètres. Le troisième niveau qui est constitué par les centres hospitaliers universitaires se trouve à Bamako (capitale nationale située à 865 km).

Le transfert effectif de la gestion des services de santé primaire aux associations de santé communautaire (ASACO) est effectif dans le cercle. Ceci doit favoriser la participation des populations dans la prise en charge de leurs problèmes de santé. Outre les subventions des partenaires et certains donateurs, le fonctionnement des structures de santé incombe aux bénéficiaires et l'appui de l'Etat se fait lors de la construction des bâtiments et un apport en dotation initiale de médicaments ainsi qu'un équipement complet. De manière effective, la gestion des aires de santé est assurée par les ASACO

dont les ressources financières proviennent principalement de la vente de tickets de consultation, de médicaments, etc. Dans le cadre de la décentralisation, l'ASACO devrait bénéficier d'un appui de proximité des communes pour la prise en charge de certains frais de fonctionnement.

Certains atouts et contraintes sont identifiés dans le secteur de la santé.

❖ **Atouts :**

- existence d'un Plan de développement sanitaire;
- existence de 'un CSCOM dans chaque commune et dans certains gros villages;
- disponibilité des communautés pour participer à la gestion du système de santé.

❖ **Contraintes :**

- faible fréquentation des services socio-sanitaires;
- insuffisance du personnel socio-sanitaire en qualité et en quantité
- forte proportion d'enfants malnutris;
- vétusté et sous-équipement de certaines infrastructures ;
- faible adhésion des femmes au planning familial.

III. La promotion de la femme

La promotion de la femme est l'une des priorités de développement au Mali, en témoigne l'existence d'un département ministériel consacré à ce secteur. De plus en plus, l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers intègrent la dimension genre dans les programmes et projets qu'ils initient.

Selon le RGPH-2009, la population du cercle de Douentza est constituée de 49,4 % de femmes. Le rôle de la femme est primordial dans le développement économique du cercle. La population féminine du cercle est essentiellement rurale. Elle travaille dans toutes les filières de la production agricole, de l'élevage, de l'exploitation forestière, du maraîchage, du commerce et de l'artisanat, etc. A ces activités productives, s'ajoutent une longue liste de tâches ménagères quotidiennes à savoir le ramassage du bois de chauffe, la corvée d'eau, le pilage et vannage des céréales, la préparation des repas, l'entretien de la maison et la surveillance des enfants. La coutume locale considère que la femme doit s'occuper de la famille et qu'elle doit être partagée entre les grossesses et les travaux domestiques.

Il faut toutefois signaler que la promotion de la femme dans le cercle est favorisée par :

- le dynamisme des femmes dans les filières agricoles ;
- la prise en compte de l'aspect genre dans plusieurs programmes et projets;
- la création de centres d'alphabétisation pour les femmes ;
- l'émergence des associations, ONG et GIE féminins ;
- la prise de conscience des femmes de leur rôle dans l'amélioration de la pratique sanitaire au niveau de la famille ;
- le développement du secteur du micro- crédit.

Il faut néanmoins signaler que plusieurs facteurs freinent la promotion de la femme dans le cercle, notamment :

- l'absence d'une antenne de la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;
- la faible scolarisation des filles et la faible alphabétisation des femmes ;
- la persistance du mariage précoce provoquant un fort taux de déscolarisation ;
- l'amplification de l'exode rurale des filles ;
- les pesanteurs socio culturelles (l'excision, le mariage précoce, le sororat) ;
- la faible prise en compte dans les instances de décision des droits et devoirs reconnus à la femme ;
- l'insuffisance de financement des micro-projets.

Les actions à entreprendre peuvent être ainsi :

- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des femmes;
- la promotion du maintien des filles à l'école ;
- la protection des droits et des devoirs des femmes ;
- l'amélioration de l'accès des femmes aux facteurs de production ;
- le renforcement des actions de lutte contre la pauvreté, la pauvreté étant plus féminine ; etc.

IV. . Culture-us et coutumes

Le cercle est fortement dominé par l'islam dont la pratique se manifeste à travers les mosquées et les comportements quotidiens. Cependant, certains groupes sociaux croient à l'existence de forces surnaturelles. Cette croyance se manifeste par leur vénération aux fétiches. L'arrivée du christianisme dans le cercle est récente. Il est pratiqué par des fonctionnaires et des expatriés.

L'animisme est aussi pratiqué dans le cercle.

Les groupes de culte entretiennent des rapports de solidarité, de tolérance, de respect mutuel et d'humanisme.

V. . Urbanisme et habitat

1 .Urbanisme :

Il est signalé l'existence d'un schéma directeur d'urbanisme (SDU) de Douentza et les environs élaboré en 2003, mais n'a pas fait l'objet de révision. Ses principaux objectifs sont :

- étendre le réseau d'adduction d'eau de Douentza avec accessibilité du robinet dans les concessions ;
- améliorer le niveau d'équipement de la ville ;
- créer des collecteurs et caniveaux pour l'évacuation des eaux de ruissellement ;
- créer des activités économiques ;
- désenclaver la commune par la création de routes et d'ouvrages d'art.

Le zonage de ce SDU prévoit :

- zone d'habitat (habitat existant, extension d'habitat)
- réserves foncières (pour tenir compte de l'évolution démographique)
- armature verte (bosquets, espaces plantés, ceinture verte)
- zone d'activités (zone de bureau, zone scolaire, zones commerciale, industrielle, artisanale, maraichères, etc.)

La mise en œuvre de ce SDU devrait permettre au chef-lieu de cercle de se moderniser et de réserver un cadre de vie adéquat à ses habitants. Elle devrait également contribuer à atteindre les objectifs du SRAT à l'horizon échu en raison de son poids démographique, de ses fonctions administratives et économiques.

2. L'habitat :

L'habitat est majoritairement de type traditionnel avec comme matériaux de construction le banco, le bois. Cet habitat traditionnel est rencontré dans les villages et se caractérise par des maisons avec des murs en briques d'argile, enduit au mortier de banco. On rencontre également l'habitat moderne dans certains chefs-lieux de commune avec des maisons ayant des murs en agglomérés creux de ciment. La couverture est tôle ondulée galvanisée et les menuiseries sur cadre de bois ou sur cadre métallique. Des bâtiments avec couverture en béton existent aussi au chef-lieu de cercle.

L'économie du cercle repose principalement sur le secteur primaire qui mobilise la majeure partie de la population active. Il contribue beaucoup dans la création de la valeur ajoutée grâce au bétail et aux céréales. Il a donc une influence essentielle sur la croissance économique. Les services et les activités commerciales apportent également une part non négligeable au produit intérieur brut du cercle.

I . Le secteur rural

L'élevage et l'agriculture constituent les bases de l'économie locale du Cercle de Douentza. Les productions sont tributaires des conditions climatiques, notamment la pluviométrie et autres impondérables de la nature (actions des déprédateurs notamment)

A cause de l'enclavement, les marchés et les prix aux producteurs ne sont pas incitatifs, ce qui conduit à la paupérisation des agriculteurs et par delà des ménages agriculteurs. Le rendement des cultures céréalières connaît des variations sensibles d'une année à l'autre à cause des aléas climatiques. Les systèmes de production ne dégagent presque pas des surplus pour l'investissement. Ces systèmes, pratiqués dans le cercle, n'ont pas fondamentalement changé et reposent tous sur l'exploitation extensive des ressources naturelles par différentes techniques.

Dans le cercle, les aménagements hydro-agricoles existent à travers de digues de retenue d'eau. Ces superficies aménagées contribuent à la lutte contre l'insécurité en minimisant les aléas climatique et en renforçant l'intensification et la diversification des cultures.

Afin de mieux sécuriser la production agricole, il est aussi nécessaire d'utiliser les semences sélectionnées et revaloriser les techniques traditionnelles améliorées, de conservation des eaux et du sol.

L'existence de la Délégation locale de la Chambre d'Agriculture est un facteur positif militant en faveur d'une meilleure information/formation des producteurs en vue d'une part de la valorisation des productions et d'autre part de l'amélioration du degré de professionnalisme des différents adhérents. Au nombre des atouts, il faut noter les projets en cours d'exécution.

L'élevage occupe une place importante dans l'économie locale en raison de nombreux parcours pastoraux et de la pratique séculaire de cette activité. Au cours de ces dernières décennies, le cheptel du cercle a augmenté à un rythme satisfaisant. Cet accroissement des effectifs concerne toutes les espèces et a été aussi favorisé par les performances de la santé animale.

L'élevage est pratiqué par une bonne frange de la population et constitue une source importante de revenus pour les ménages agro pasteurs. Il joue aussi un grand rôle dans la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture par la culture attelée.

L'élevage pratiqué dans le cercle est essentiellement de type extensif, les petits ruminants (ovins/caprins) constituent les espèces dominantes. Les effectifs bovins sont également importants.

L'intégration agriculture - élevage est une réalité dans le cercle. La traction animale (bœufs de labour) favorise l'augmentation des superficies cultivées et diminue la pénibilité des travaux champêtres. Les déjections des animaux en permettant la production de fumure organique participe activement au maintien et à l'amélioration de la fertilité des sols et de ce fait, à l'augmentation des rendements. Dans un contexte où la pression sur les terres s'accroît et où les temps de jachère tendent à diminuer, l'utilisation de la fumure organique est nécessaire.

Les résidus de récolte constituent aussi une source d'alimentation non négligeable pour le bétail. Cette complémentarité entre l'élevage et l'agriculture justifie la prédominance du système agro-pastoral du cercle.

On peut retenir comme atouts et contraintes ce qui suit :

Domaines	Atouts	Contraintes
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité en terres de culture ; - existence de terres aménageables et de plaines ; - existence de structures déconcentrées d'encadrement de l'Etat ; - présence de la Délégation Locale de la Chambre d'Agriculture ; - existence de coopératives ; - existence de caisses d'épargne et de crédit ; - appui des PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - aléas climatiques ; - pauvreté des sols ; - feux de brousse ; - érosion ; - faible application des techniques culturales et forestières ; - enclavement interne ; - sous-équipement des agriculteurs ; - faible taux d'adoption des nouvelles technologies ; - insuffisance de l'encadrement et de l'appui conseil ; - manque d'unité de transformation de la production
ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> - potentiel d'espaces ; - pâturages disponibles ; - existence d'infrastructures vétérinaires (pharmacies, parcs vaccination) ; - existence de marchés à bétail ; - existence de structures déconcentrées d'encadrement de l'Etat ; - existence d'organisations d'éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de l'encadrement et de l'appui conseil ; - faible productivité des races locales ; - insuffisance d'eau pour l'abreuvement du cheptel pendant la saison sèche ; - faible accès aux produits vétérinaires ; - assèchement précoce des mares ;
FORETS	<ul style="list-style-type: none"> - existence de formations naturelles ; - présence de plusieurs massifs forestiers et bois sacrés; 	<ul style="list-style-type: none"> - surexploitation des zones forestières : - défrichements anarchiques ; - faiblesse des programmes de reboisement ; - faible valorisation des produits forestiers ; - disparition de certaines ressources végétales ; - insuffisance de moyens humains et matériels des services ;

- ❖ En perspective, l'économie rurale du cercle peut être vue ainsi :
 - la hausse continue du coût des équipements et intrants agricoles et le faible accès au crédit agricole risque de provoquer une paupérisation plus croissante des agriculteurs ;
 - l'accentuation de l'exode rural risque de vider certaines zones de leurs bras valides ;
 - la faible maîtrise des innovations techniques de production ne garantit pas une augmentation des rendements face à la concurrence des produits de substitution et à l'afflux démographique ;
 - les problèmes de santé (taux élevé du paludisme, troubles liés au manque d'hygiène, infections respiratoires, malnutrition) peuvent limiter le dynamisme de la main d'œuvre locale ;
 - l'insuffisance d'infrastructures rurales (pistes rurales, hydraulique villageoise, électrification, équipements de télécommunication) est de nature à constituer quelques freins à l'essor du secteur rural dans le cercle de Douentza.

En dépit de ces contraintes structurelles, il faut indiquer que le cercle regorge de potentialités en terres agricoles aménageables pour le déploiement des cultures sèches ou irriguées, ainsi que de ressources hydrographiques pour l'exploitation des territoires agricoles. Pour ce faire, l'analyse du secteur peut envisager certaines actions dans le but d'assurer **une sécurité alimentaire durable** dans le cercle à savoir entre autres:

- l'intensification de l'agriculture ;
- l'appui et l'encadrement des filières porteuses ;
- l'accroissement des rendements agricoles par la vulgarisation des innovations technologiques ;
- l'intensification de l'élevage par la promotion des espèces améliorées et la santé animale ;
- l'appui à l'exportation des animaux sur pied ;
- le développement des infrastructures rurales (communications, ouvrages de maîtrise d'eau, hydraulique pastorale) ;

II. Les infrastructures et équipements économiques

Les infrastructures et équipements économiques existant dans le cercle sont constitués de bâtiments publics, de routes, de moyens de transport, de moyens de communication, d'équipements marchands, d'infrastructures artisanales et semi-

industrielles, d'infrastructures à caractère social, etc. Ces infrastructures souffrent d'un manque d'entretien et plusieurs d'entre elles sont vétustes. Le réseau routier est constitué de routes à caractère national, régional et local. La liaison avec les autres cercles et le chef-lieu de la région est assurée à partir de car ou de mini-bus de faibles capacités.

La réalisation d'infrastructures structurantes dans toutes les communes constitue un axe prioritaire d'aménagement local.

III. Economie- Commerce et Affaires

Ces dernières années, le Mali s'est distingué par un dynamisme de son économie nationale et par ricochet de ses économies régionales et locales. Un certain nombre de conditions créées ont permis cet essor économique. Il s'agit notamment de la libéralisation de l'économie, de la stabilité politique, des avantages offerts par le nouveau Code des Investissements, du développement du secteur des télécommunications, des banques et assurances, de la bonne gouvernance. etc. Le cercle de Douentza bénéficie également des opportunités offertes par ce nouvel environnement.

Dans le cercle de Douentza, le commerce se caractérise par une dominance de l'informel qui se développe de plus en plus. Cependant ce type de commerce crée plusieurs emplois avec des revenus non négligeables. Il porte sur les produits et sous-produits de l'agriculture et de l'élevage et des produits manufacturés. Les échanges informels sont également très développés dans les zones frontalières (avec le Burkina Fasso) notamment lors des jours de foire.

Dans le domaine du financement de l'économie, les banques et le Système Financier Décentralisé (SFD), jouent un rôle actif dans le développement économique du cercle par l'octroi de crédits aux acteurs du secteur informel. Ils sont tout de même en nombre insuffisant vu les besoins (1 bureau permanent de la BIM à Douentza et 02 institutions de micro-finances). Aussi, les taux d'intérêt des banques sont jugés trop élevés. Les caisses de microcrédits offrent des crédits plus avantageux et devraient constituer des alternatives intéressantes pour ces acteurs de l'informel. A ces structures, s'ajoutent certaines institutions et certains projets comme CRS et ALCOP, qui ont mis en place un système de crédit épargne fonctionnel dans leurs communes d'intervention. Elles permettent aux organisations communautaires et souvent uniquement féminines d'acquérir des prêts pour mener diverses activités dans le secteur de l'informel.

IV. Le tourisme et l'artisanat

Le tourisme est pratiqué dans le Cercle. Les principales attractions demeurent :

- le Gourma avec sa réserve de troupeaux d'éléphants, sa biodiversité et sa faune sauvage ;
- les formations géologiques impressionnantes constituées par le Mont « Hombori » (le plus haut sommet du pays avec 1155 m d'altitude) et ses prolongements naturels ;
- Hombori Tondo ou la « Main de Fatima » ;
- les 33 sources naturelles dans la Commune de Gandamia ;
- le bourogara ou mare aux caïmans du village de Djoulouna.

A ces sites touristiques, il faut ajouter les monuments historiques à savoir : Hubéri-Ganfo ou porte de la famille royale à Hombori, Tabal ou Tambour de guerre à Hombori Kassounbobé à Douentza.

L'artisanat affiche un certain dynamisme avec la présence de plusieurs emplois dans les domaines de la vannerie, la maroquinerie, la forge, la bijouterie, du bois, de l'ameublement, de l'habillement, du textile, etc.

Tableau 50 : Arrivée de touristes dans le Cercle de Douentza

Pays de provenance	2010		2011	
	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées
A- Visiteurs internationaux				
Afrique de l'ouest	3	3		
Reste d'Afrique	12	12		
Allemagne	3	3		
Benelux	4	4		
Canada	6	6		
USA	3	3		
France	4	5	2	2
Italie	1	1		
Total A	36	37	2	2
B- Résidents du pays				
Nationaux	75	91	67	67
Etrangers	4	4	5	5
Total B	79	95	72	72
Total A + B	115	132	74	74

Source : OMATHO-Mopti

Entre 2010 et 2011, le nombre de touristes en visite dans le cercle a fortement chuté passant de 115 visiteurs à 74 visiteurs. Des conditions doivent être créées pour permettre une éclosion de ce secteur pourvoyeur d'emplois et de devises. Il faut notamment envisager l'exploration de nouveaux sites, le renforcement et l'amélioration des infrastructures touristiques (hôtels, restaurant, etc), la formation des acteurs du secteur.

L'analyse de la problématique de l'économie fait aussi apparaître les atouts et contraintes ci-après:

❖ Atouts

- existence de marchés de consommation ;
- libéralisation des prix et libre concurrence ;
- existence de plusieurs marchés hebdomadaires;
- existence de marchés frontaliers avec le Burkina Faso;
- offre de services bancaires et du système de micro finances ;
- existence d'institutions informelles d'épargne et de crédit associatif ;
- existence de marchés spécialisés (marchés à bétail) ;
- praticabilité en toutes saisons des grands axes routiers qui relie le chef-lieu du Cercle au chef-lieu de la région et à d'autres villes secondaires ;

❖ Contraintes

- faiblesse des investissements
- faible disponibilité de l'énergie ;
- insuffisance des équipements marchands ;
- l'enclavement interne et externe
- faible industrialisation ;
- le faible niveau d'organisation des acteurs,
- phénomène de la fraude ;

Un certain nombre d'activités peuvent être projetées

- un appui conséquent aux secteurs du tourisme et de l'artisanat dans le domaine de renforcement des capacités et de l'équipement ;
- l'appui pour le développement de la micro-finance ;
- la réalisation d'infrastructures structurantes (routes, unités industrielles, infrastructures marchandes) ;

- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des acteurs et organisation des secteurs productifs.

Chapitre V. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

L'analyse du bilan diagnostic du cercle de Douentza révèle l'existence d'importantes potentialités naturelles qu'il convient aujourd'hui de valoriser pour permettre son décollage économique, celui-ci devant se traduire par l'amélioration des conditions de vie des populations. Le potentiel de production se trouve dans un environnement marqué par des facteurs institutionnels forts (décentralisation, accompagnement de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers) et des facteurs populationnels favorables (dynamique démographique). Cependant, le décollage économique voulu ne pourra avoir lieu sans que ne soient levées les principales contraintes qui ont été énumérées dans ce diagnostic à travers les différents compartiments de l'économie.

Les hypothèses de solutions peuvent être indiquées comme suit :

Tableau 51: Synthèse

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - décentralisation (responsabilisation des acteurs à la base, transfert des compétences) ; - accompagnement et appui -conseil de l'Etat ; - contrôle de la légalité ; 	<ul style="list-style-type: none"> - faible déconcentration au niveau communal ; - insuffisance de moyens humains et matériels des structures de l'Etat ; - faible concertation des acteurs institutionnels ; - faible accompagnement des Partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - consolider la déconcentration administrative à tous les niveaux ; - renforcer les capacités d'intervention de l'encadrement et de l'appui conseil ; - soutenir la synergie d'actions des acteurs ; - raffermir les capacités humaines et techniques des collectivités
ARICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité en terres de culture ; - existence de terres fertiles inondables ; - disponibilité de la main d'œuvre ; - disponibilité de la fumure organique ; - disponibilité de semences locales - existence de structures déconcentrées d'encadrement de l'Etat (secteur agricole, services d'élevage, protection des végétaux, etc.) ; - existence de la Délégation Locale de 	<ul style="list-style-type: none"> - aléas climatiques ; - pauvreté des sols ; - feux de brousse et érosion ; - attaque des déprédateurs ; - ensablement des mares et chenaux ; - mauvaise application des techniques culturales et forestières ; - persistance des conflits fonciers ; - enclavement interne ; - faible valorisation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - mener des actions de restauration de la fertilité des sols ; - faciliter l'accès aux intrants et aux crédits agricoles ; - valoriser la fumure organique ; - renforcer les capacités humaines et institutionnelles des acteurs ; - appuyer les services d'encadrement ; - renforcer les activités de maîtrise d'eau - mieux organiser les producteurs à tous les niveaux ;

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
	la Chambre d'Agriculture ; - existence de coopératives ; - existence de caisses d'épargne et de crédit ; - existence d'associations et coopératives de producteurs - appui des PTF	sous-équipement des agriculteurs ; - faible taux d'adoption des nouvelles technologies ; - insuffisance de l'encadrement et de l'appui conseil ;	- initier des stratégies de valorisation des produits de l'agriculture ; - valoriser la fumure organique ; - renforcer les moyens humains et matériels pour un meilleur encadrement

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> - important potentiel de pâturages ; - existence d' d'aménagements hydrauliques à vocation pastorale ; - existence d'infrastructures vétérinaires (pharmacies, parcs vaccination) ; - existence d'importants marchés à bétail ; - existence de structures déconcentrées d'encadrement de l'Etat (SLPIA, SLV) ; - existence d'organisations d'éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de l'encadrement et de l'appui conseil ; - faible productivité des races locales ; - faible valorisation des produits et sous-produits de l'élevage ; - insuffisance d'eau pour l'abreuvement du cheptel pendant la saison sèche ; - prévalence des maladies animales ; - faible accès aux produits vétérinaires ; - assèchement précoce des cours d'eau ; - difficulté d'approvisionnement en aliment bétail ; Faible organisation de l'exploitation des ressources ; -prolifération des produits vétérinaires illégaux sur les marchés ; 	<ul style="list-style-type: none"> -renforcer le système d'hydraulique pastorale ; - conduire des stratégies d'amélioration de l'état du cheptel (insémination artificielle, amélioration génétique des races locales) - renforcer la santé animale ; - promouvoir la valorisation des sous-produits ; - renforcer les capacités des associations et des coopératives ; - renforcer les capacités d'intervention des services d'encadrement ; -veiller à l'application de la charte pastorale et des conventions locales ; -lutter contre la vente illicite des produits vétérinaires.

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
EAUX, FORETS ET ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - existence de formations naturelles ; - présence de massifs forestiers ; - diversité de produits forestiers (bois, ligneux, racines, miel, feuille) ; - présence de partenaires intervenant dans le domaine de l'environnement (Wild Fondation, NEF, PCVBG,...) ; - existence de services des eaux et forêts 	<ul style="list-style-type: none"> - effets des changements climatiques ; - surexploitation des zones forestières : - défrichements anarchiques ; - dégradation des ressources forestières et fauniques - faiblesse des programmes de reboisement ; - faible valorisation des produits forestiers ; - disparition de certaines ressources végétales et animales; - insuffisance de moyens humains et matériels des services ; - Insuffisance d'équipement de pêche - faible mise en valeur des ressources piscicoles - pollution des sols et eaux par les déchets solides ; - occupation des habitats naturels ; - braconnage. 	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir une gestion durable des ressources naturelles ; - veiller à l'application de la législation et des conventions locales

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
COMMERCE- ARTISANAT-TOURISME AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - présence de plusieurs emplois dans les domaines de l'artisanat ; - position stratégique entre le nord et le sud ; - dynamise du commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - faible qualification des acteurs; - cout élevé des facteurs de production - difficultés d'accès aux financements ; - faible compétitivité des produits locaux ; - difficultés d'approvisionnement - faible pouvoir d'achat de la population ; - sous-équipement des artisans ; - insuffisance de PTF dans les secteurs ; - insuffisance du personnel d'encadrement ; - faible valorisation du patrimoine culturel (touristique) - insuffisance d'organisation - Insuffisance d'infrastructures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès des unités aux matières premières - renforcer les infrastructures de base - promouvoir les produits locaux sur le marché extérieur - organiser les marchés ; - promouvoir l'accès aux financements - appuyer les organismes de formation -renforcer le personnel d'encadrement - développer des filières porteuses de produits locaux (gomme arabique, comiphera - africana)

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
SECTEURS SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> - dynamisme démographie ; - existence d'un mécanisme traditionnel d'entraide et de solidarité ; - environnement politique et institutionnel favorable aux problèmes sociaux ; - existence d'un CSCOM dans plusieurs communes 	<ul style="list-style-type: none"> - fort taux de morbidité et de mortalité ; - pauvreté des populations ; - insuffisance d'infrastructures et d'équipements ; - insuffisance de fréquentation scolaire - insuffisance de personnel éducatif et sanitaire ; - faiblesse du système de la référence évacuation ; - faible accès aux services sociaux de base ; - insuffisances dans la réinsertion socio-économiques des couches vulnérables précarité de l'emploi ; - risque d'insécurité alimentaire ; - faible participation des femmes à la vie publique ; - faible couverture sanitaire - déperdition scolaire des filles ; - éloignement des structures de santé ; - faible accès à l'électricité domestique ; 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les systèmes éducatif et sanitaire ; - renforcer la planification familiale ; - organiser la référence évacuation en impliquant le niveau village ; - lutter contre le VIH et le SIDA ; - responsabiliser les acteurs ; - sensibiliser les populations pour un meilleur maintien des filles à l'école ; - développer la micro finance ; - instaurer des prix d'encouragement à la scolarisation des filles.
Diagnostic du Schéma Local d'Aménagement du Territoire du Cercle de Douentza ,2012-2032		fort exode rural	98

Domaines	Atouts/potentialités	Contraintes/problèmes	Hypothèses de Solution
INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS- COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - étendue du cercle ; - présence de la Route Nationale N° 16 ; - présence d'une institution bancaire (Banque Internationale pour le Mali) - présence d'institutions de micro finance ; - présence d'infrastructures touristiques (sites touristiques, hôtels,) 	<ul style="list-style-type: none"> - mauvais état des routes et pistes. - faible couverture géographique de la TV/FM ; - faible couverture téléphonique ; - insuffisance d'équipements de base ; - vétusté des équipements marchands ; - Insuffisance d'ouvrages de franchissement - Insuffisance de structures de stockage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre un programme de désenclavement interne du cercle ; - aménager des espaces commerciaux ; - renforcer les infrastructures de communication (téléphonie rurale, téléphone mobile); - étendre la couverture géographique et démographique en radio et TV ; - promouvoir l'écotourisme ;

CHAPITRE VI. ESQUISSE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

SECTEUR	ORIENTATIONS/	OBJECTIFS	AXES STRATEGIQUES
ECONOMIE RURALE	<p>Promotion d'une Agriculture durable, pour la satisfaction des besoins alimentaires et économiques</p> <p>○ Gestion des risques et effets liés au changement climatique sur l'environnement et les conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la production et la productivité agricoles • Améliorer la production et la santé animale ▪ Améliorer la production piscicole ○ Renforcer la capacité d'anticipation et de résilience des populations face au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de production à travers une gestion durable des terres et la protection de végétaux - Développement des aménagements et des infrastructures pastoraux - Renforcement des capacités de protection sanitaire et de diversification de l'alimentation du bétail ▪ Renforcement des capacités de production et de gestion des ressources piscicoles ○ Développement de stratégies, pratiques et technologies appropriées d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques ○ Développement des capacités de conservation et gestion des forêts ↔ Renforcement des

	<p>de vie des populations</p> <p>↔ Développement des filières porteuses des systèmes de production</p> <p>❖ Amélioration du cadre de vie des populations</p>	<p>↔ Améliorer l'alimentation et les revenus des populations</p> <p>❖ Assurer une gestion durable des déchets et facteurs de pollution</p>	<p>capacités de production, de gestion, conservation, transformation et commercialisation des produits Agricoles</p> <p>❖ Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des acteurs</p>
SECTEUR SECONDAIRE	Amélioration de la mobilisation des ressources fiscales	Favoriser une augmentation des recettes fiscales compatible avec le respect de l'environnement	Renforcement organisationnel et institutionnel des communes en matière d'évaluation, de mobilisation et de gestion du potentiel fiscal lié aux carrières
	Amélioration de l'accès des populations aux services d'eau potable	Satisfaire les besoins en eau potable des populations	Développement des capacités de mobilisation et de gestion durable des ressources en eau souterraines et de surface
	Accès à l'électrification	Satisfaire les besoins énergétiques pour l'éclairage et la	Développement des sources alternatives d'électrification rurale

		transformation des produits	
	Promotion d'un tourisme durable	Améliorer la visibilité et des revenus du tourisme par une exploitation rationnelle de ses ressources	Développement des sites touristiques et des infrastructures d'accueil Renforcement des capacités de gestion des acteurs
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	Désenclavement interne et externe	Améliorer et diversifier les voies d'accès routier et l'information/com munication	Développement des infrastructures routières Appui à l'émergence et/ou au renforcement des médias et de la qualité des informations Développement un partenariat avec les opérateurs public et privé pour l'extension du réseau
	Accès aux services et échanges	Développer les échanges et l'accès aux services	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'implantation et de gestion des équipements marchands
	Amélioration de l'accès et de la disponibilité de céréales	Réduire l'impact des crises alimentaires sur la vie des populations	Développement des infrastructures de stockage de céréales Renforcement des capacités d'approvisionnement et

			de gestion des stocks
RESSOURCES HUMAINES	Promotion de l'éducation (en particulier des filles) et de l'alphabétisation	Garantir l'accès et la qualité de la scolarisation Favoriser l'apprentissage des langues nationales et l'insertion socio professionnelle des néo alphabètes et des jeunes	Développement des infrastructures scolaires Renforcement des capacités du personnel enseignant et des gestionnaires de l'éducation Développement des centres d'alphabétisation, des Centres d'éducation pour le Développement des métiers
	Promotion de services de santé de qualité accessible à tous Promotion de l'accès aux crédits de proximité et adaptés aux conditions socioéconomiques	Améliorer la couverture et la qualité de services de santé aux populations Favoriser le développement de petites et moyennes entreprises	Développement des infrastructures Renforcement des capacités de gestion participative et d'auto financement Développement de mécanismes souples d'accès au financement des institutions bancaires et de micro finance locale Renforcement des capacités pour la valorisation des filières

			agricoles, pastorales et sylvicoles porteuses
	Développement des activités artistiques, culturelles et de jeunesse	<p>Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel</p> <p>Promouvoir les qualités physiques et morales de la jeunesse</p>	<p>Renforcement des capacités des populations pour la valorisation du patrimoine artistique et culturel</p> <p>Développement des infrastructures sportives et des activités de jeunesse</p>
	Amélioration de la participation et de l'implication citoyenne dans la gestion des affaires locales	Promotion de l'éducation citoyenne et d'espaces fonctionnels de concertation et participation	Renforcement des capacités des citoyens et organisations de la société civile en matière de gouvernance partagée
	Renforcement de l'équité du genre	<p>Amélioration les conditions de vie des femmes</p> <p>Favoriser une plus grande implication des femmes dans la gestion des affaires locales</p>	<p>Développement de l'accès des femmes au crédit d'équipement individuels et collectifs</p> <p>Renforcement du leadership féminin</p>
PARTENARIAT	Contribution à la définition et la mise en œuvre d'une vision partagée (intervenants et populations) du développement durable	Amener les acteurs à cerner les enjeux du développement durable et agir de façon cohérente et responsable	Développement de l'animation, de l'information et de la formation sur le développement durable et le partenariat

